



# La traite des pelletries aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles The Fur Trade in the Seventeenth and Eighteenth Centuries

Denys Delâge

Numéro 70, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038752ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1038752ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté  
La Société des Dix

## ISSN

0575-089X (imprimé)  
1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Delâge, D. (2016). La traite des pelletries aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. *Les Cahiers des dix*, (70), 343–389. <https://doi.org/10.7202/1038752ar>

## Résumé de l'article

La traite a mis en présence des partenaires issus de deux civilisations. Dans un contexte de mutuelle dépendance, les adaptations et les inventions furent multiples : logique de l'échange, du don et du contredon, logique de l'économie de marché, transformation des mécanismes de la dette, apprentissage graduel et réciproque des règles de l'Autre, métissage biologique et culturel, réinterprétations culturelles, émergence d'un nouveau peuple, les Métis. Néanmoins, lentement, graduellement, une économie de marché s'est imposée, un pouvoir politique colonial s'est infiltré. « Le Castor fait tout », même les empires coloniaux. Graduellement les rapports à la nature ont changé, la surchasse a fait reculer les animaux et de manière emblématique, le castor qui vint près de disparaître du continent vers 1930.

# La traite des pelleteries aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

DENYS DELÂGE<sup>1</sup>

La traite des pelleteries remonte aux débuts du XVI<sup>e</sup> siècle et se poursuit encore de nos jours. On y distingue habituellement quatre grandes phases. La première (1500-1550 environ) est celle des rencontres fortuites entre chasseurs amérindiens et pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent. La seconde phase (1550-1670 environ) correspond à la fixation des échanges en quelques lieux de rencontre autour de postes de traite localisés dans des ports de mer (Tadoussac, Port-Royal, Québec, Fort Oranje, etc.). L'organisation de la traite relève alors de commerçants amérindiens. Ayant acheté les pelleteries à ceux qui les produisent loin dans l'intérieur des terres, ceux-ci les transportent jusqu'aux ports de mer et les vendent aux Européens. Avec la troisième phase (1670-1820 environ), les postes européens de traite se multiplient à l'intérieur du continent et finissent par couvrir tout le territoire, tandis que les Amérindiens perdent leur rôle de commerçants au profit d'Européens et de Métis. Enfin, la quatrième phase, après 1820, que nous n'aborderons pas ici, est celle du déclin de la traite, l'économie canadienne reposant dès lors sur des activités telles que la colonisation agricole, la coupe du bois et, ultérieurement, l'exploitation des ressources minérales et hydrauliques. La chronologie suggérée n'est qu'indicative, c'est ainsi qu'à la baie d'Hudson, par exemple, les grandes phases correspondent à une chronologie plus récente.

Le commerce en Amérique, cependant, n'est pas né avec la traite des pelleteries. Les sociétés amérindiennes n'étaient pas des sociétés entièrement autarciques vivant exclusivement des ressources des territoires qu'elles occupaient. Pendant des millénaires, il y eut des échanges et ceux-ci portaient sur des produits

---

1. Je remercie Sylvie Vincent de son étroite collaboration.

pouvant venir de très loin. Avant de nous pencher sur la traite et sur la façon dont elle a tiré parti des réseaux commerciaux amérindiens, nous examinerons brièvement ceux-ci.

## L'ancienneté du commerce

Les premiers documents historiques de la période du contact nous apprennent que des aliments, des vêtements, des vases de céramique, des filets, des canots, des outils, des bijoux, etc. circulaient entre les nations. Il est probable que ces produits aient été tout autant échangés au cours des siècles précédents, mais l'archéologie ne nous en fournit pas la preuve pour tous, puisque les objets périssables n'ont généralement pas laissé de traces. Les artefacts de pierre, de métal (de cuivre principalement), de céramique et parfois d'os et de coquillage ont cependant résisté au temps. Leur témoignage nous révèle à la fois la grande importance du troc préhistorique et les énormes distances sur lesquelles ont circulé les objets d'échange. Retenons ici, à titre d'illustration, les coquillages, le cuivre et les matériaux lithiques<sup>2</sup>.

## Trois exemples d'objets et de routes empruntées

### *Coquillages*

À partir de coquillages recueillis sur la côte atlantique, les Amérindiens fabriquaient des perles en forme de petits cylindres appelées wampum (ou porcelaine selon l'expression courante dans les archives françaises). Ces perles de coquillage, les unes blanches, les autres, plus rares, tirant sur le bleu, le violet et le noir, étaient cousues sur les vêtements à des fins décoratives ou enfilées pour fabriquer des colliers, des pendentifs, des bracelets, des ceintures, etc. À l'arrivée des Européens, le wampum figurait parmi les objets les plus précieux et les plus recherchés des Amérindiens. Bien que n'étant pas une monnaie puisque les échanges de biens se pratiquaient sans son intermédiaire, directement par troc, on y avait recours systématiquement dans la gestion des rapports sociaux : le wampum, signe visible et témoignage des intentions de chacun, servait de présent et était offert pour manifester son affection, réparer les offenses, payer une dot, racheter les prisonniers ; en diplomatie, il accompagnait et « portait » les paroles émises par chaque partie.

2. J. V. WRIGHT, *Visages de la Préhistoire du Canada*, coll., « La préhistoire du Canada », Musée national de l'Homme, Montréal, Fides, 1981, p. 71-80.

## *Cuivre*

Le cuivre circulait depuis la période archaïque. S'il y eut plusieurs lieux d'exploitation de ce métal, les gisements les plus riches se situaient à l'extrémité ouest du lac Supérieur. Commencée il y a environ 6000 ans, l'exploitation du cuivre a donné lieu dans cette région au développement d'une industrie relativement importante. Les hommes creusaient des tranchées et des puits pouvant atteindre neuf mètres de profondeur<sup>3</sup>. Ils utilisaient le feu pour dégager du roc les masses de métal. Celui-ci était ensuite martelé, parfois à chaud, mais le plus souvent à froid semble-t-il, pour produire des pointes de javelots, des couteaux, des haches, des alènes, des bracelets, des pendentifs, des perles et de nombreux autres objets que l'on retrouve presque partout sur le continent. Bien que cette industrie très florissante vers l'an mille, ait décliné depuis lors, on a continué à produire et à échanger du cuivre jusqu'à la période historique. Le troc a également porté, bien qu'en quantité moindre, sur d'autres types de métaux: argent, sidérolithe (roche ferrigineuse)<sup>4</sup>.

## *Matériaux lithiques*

Les fouilles archéologiques permettent de repérer les lieux d'extraction et les routes d'échange des matériaux lithiques. Ainsi, à l'extrémité nord du Labrador, un dépôt de quartzite a fourni pendant des millénaires la matière première de pointes de flèches ainsi qu'en témoignent des sites des Provinces maritimes, du sud du Québec et du littoral de la baie d'Hudson. Ailleurs en Amérique ont existé d'autres réseaux aussi anciens et aussi vastes. Mentionnons ceux du commerce de l'obsidienne en provenance de Wyoming, de la calcédoine du Dakota, de l'ambre de l'Arctique<sup>5</sup>.

Chaque région pouvait à la fois exporter et importer des produits. Ainsi les sites archéologiques du sud du Québec ont livré non seulement des artefacts de quartzite du nord du Labrador, mais aussi des objets en jaspe de Pennsylvanie, en silex de Gaspésie, en cuivre de la région des Grands Lacs. Inversement, les sociétés iroquoiennes habitant la vallée du Saint-Laurent quelques siècles avant la période de contact ont-elles transmis aux populations de la Baie James des objets de céramique ou, à tout le moins, leurs techniques de fabrication. Pour certaines nations, ce réseau commercial donnait accès à des biens très variés. Ainsi les Mandanes du Haut-Missouri, étaient-ils reliés à tous les peuples côtiers,

3. *Ibid.*, p. 75.

4. *Ibid.*, p. 69.

5. *Ibid.*, p. 73-75.

tant ceux du Pacifique à l'ouest, que ceux du golfe du Mexique au sud et ceux de l'Atlantique à l'est.

## L'organisation autochtone du commerce

L'ampleur de ce commerce ne signifie pas que les hommes se soient déplacés sur des distances aussi grandes, car c'est principalement par échanges de proche en proche que circulaient les marchandises, atteignant ainsi des régions et des peuples inconnus de ceux qui les avaient produites. Les écrits des missionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle et les travaux des archéologues permettent de comprendre l'organisation de ces réseaux d'échange. Le cas des Hurons nous servira d'exemple. Pour assurer la bonne marche de leur commerce, des Hurons se rendaient jusqu'aux lacs Michigan et Supérieur, jusque dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Piekaouagami) et jusqu'aux lacs Ontario et Érié. Ils ne voyageaient toutefois probablement pas jusqu'au golfe du Mexique dont ils obtenaient différentes coquilles ainsi que des gourdes qui leur servaient de récipients. Ces produits leur arrivaient par les Neutres et les Andastes qui, eux-mêmes, les recevaient de peuples vivant plus au sud. De la même façon, ils ne se rendaient sans doute pas jusque dans les plaines de l'Ouest pour obtenir leurs peaux de bison, mais les recevaient par le biais de nations vivant sur la bordure occidentale des lacs Supérieur et Michigan. Les produits circulaient donc de proche en proche, relayés d'un territoire à l'autre par des spécialistes du commerce.

Parmi les objets échangés figuraient à la fois les matériaux produits localement, ou importés et des objets manufacturés. Ainsi, les Hurons livraient aux Algonquins habitant au nord de leur territoire à la fois le maïs qu'ils produisaient eux-mêmes, le tabac cultivé par les Neutres, les perles de wampum achetées aux Ériés – qui eux-mêmes les tenaient de groupes vivant plus au sud ou plus à l'est, — et des vêtements en peau d'écureuil noir qu'ils avaient fabriqués à partir des fourrures vendues par les Neutres<sup>6</sup>.

Quand les Européens arrivèrent en Amérique, ils se trouvèrent face à des populations habituées à compter sur les échanges. On sait qu'outre les routes de commerce il existait dans tout le Nord-Est des lieux de rassemblement à la fois économique et politique. Parmi ceux-ci, citons, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean : Tadoussac, Métabetchouan, et tout particulièrement Nicabau (autrefois Nécouba) où se retrouvaient annuellement des représentants des nations du Saint-Laurent, de l'Outaouais, des Grands Lacs et de la Baie James. De tels déplacements

6. B. G. TRIGGER, *The Children of Aataentsic. A History of the Huron People to 1660*, Montréal et London, McGill-Queen Press, 1976, p. 62-65.

supposaient d'excellentes connaissances géographiques. On sait d'ailleurs que les cartes géographiques des Européens ont été conçues non seulement à partir d'informations verbales obtenues des Amérindiens, mais aussi à partir de cartes que dessinaient ces derniers et qu'ils conservaient dans leurs villages, comme en témoigne le père Lafitau :

Dans les forêts les plus épaisses, et dans les temps les plus sombres, ils ne perdent point, comme on dit, leur étoile. Ils vont droit où ils veulent aller, quoique dans des pays impraticables, et où il n'y a point de route marquée. À leur retour ils ont tout observé, et ils tracent grossièrement sur des écorces, ou sur le sable, des cartes exactes, et auxquelles il ne manque que la distinction des degrés. Ils conservent même de ces sortes de cartes géographiques dans leur Trésor public, pour les consulter dans le besoin<sup>7</sup>.

Un tel niveau d'échange supposait l'existence d'un code régissant la manière de commercer dans un vaste réseau d'alliances. En effet, pour parvenir à échanger entre nations indépendantes et dont le rapprochement pouvait représenter un risque, il fallait bâtir la paix en même temps que le commerce. Aussi les rituels entourant le commerce visaient-ils à contenir les conflits toujours possibles et à rapprocher les partenaires.

Étant affaire de diplomatie entre nations, le commerce se pratiquait collectivement, mettant en présence non pas quelques marchands isolés, mais de nombreux membres de deux ou plusieurs nations. Les rencontres se prolongeaient sur plusieurs jours et prenaient l'allure de foires. Elles débutaient toujours par des échanges de paroles portées par du wampum et des présents pour renouveler l'alliance. Le troc de produits, toujours désignés de présents, se pratiquait selon un rituel de surenchère de générosité. Au premier qui avait offert les siens comme gage d'amitié, le second répondait par davantage de présents. Puis le premier redonnait avec libéralité, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les biens soient échangés, et ce, de façon à ce que la réciprocité soit assurée par l'échange de tous les biens. L'échange pouvait être inégal, A disposant de plus de biens que B. Ce dernier repartait avec une dette morale. Il allait revenir avec les largesses de l'abondance lorsque la vie lui aura été plus facile et saura, à son tour manifester sa générosité à l'égard de A placé cette fois dans le besoin. Dette et remboursement alternaient, la circulation de la dette construisant le soutien mutuel à long terme, c'est-à-dire l'alliance.

Festins, danses, chants, récits et discours accompagnaient les échanges de biens. La rencontre donnait également souvent lieu à l'échange et à l'adoption

---

7. JOSEPH-FRANÇOIS LAFITAU, *Mœurs des sauvages américains*, Paris, Maspero, 1983 [1724], vol. 2, p. 52.

mutuelle de personnes, ce qui permettait la formation d'interprètes et une meilleure connaissance des besoins et des mœurs des uns et des autres. Plus important encore, ces rencontres conduisaient à des mariages qui, par le biais des réseaux de parenté, tissaient et entretenaient des liens entre les nations.

Il existait donc une longue tradition de commerce entre les nations d'Amérique. Vers 1720, le père Charlevoix écrivait qu'au premier coup d'œil les différences entre les nations amérindiennes de la vallée du Saint-Laurent et de la région des Grands Lacs n'étaient pas perceptibles et que l'on était bien davantage frappé par « la ressemblance dans le caractère d'esprit, les mœurs et les coutumes ». Pourquoi les ressemblances l'emportaient-elles sur les différences ? C'est là, affirmait-il « une suite du commerce qu'ils ont continuellement ensemble depuis bien des siècles<sup>8</sup> ».

C'est sur ce commerce que s'est greffée la traite des pelleteries, utilisant ses réseaux d'échange, empruntant ses traditions et ses manières vieilles de plusieurs millénaires. La traite n'a donc pas créé le commerce en Amérique, mais, dans la mesure où elle plaçait les Amérindiens en présence des hommes et des objets d'une civilisation étrangère, elle a constitué un facteur important de changement pour les sociétés amérindiennes.

## La protohistoire de la traite (environ 1500 à 1550)

Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, des milliers de pêcheurs et de baleiniers fréquentaient le golfe Saint-Laurent. Certains entrèrent en contact avec les Amérindiens pour les embaucher sur les navires ou à terre et pour obtenir d'eux de la nourriture ou des fourrures. La croissance rapide d'un marché pour ces pelleteries incita les pêcheurs à en demander davantage. Intéressés de leur côté à acquérir des produits manufacturés européens, les Amérindiens allaient au-devant des bateaux, exhibant leurs pelleteries ainsi qu'ils le firent pour Jacques Cartier en 1534 ou encore déposant celles-ci en un lieu visible, tout en prenant soin de se tenir à l'écart des étrangers<sup>9</sup>.

D'activité marginale qu'elle était au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la traite crût en importance au point que, vers 1580, plusieurs navires quittaient chaque année les ports basques, français, anglais, avec à leur bord de nombreuses marchandises destinées aux Amérindiens. Les échanges se multiplièrent rapidement sur les rivages

8. P. F. X. DE CHARLEVOIX, *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Editions Elysée, 1976 [1744], vol. 3, p. 199.

9. JACQUES CARTIER, *Relations*, Michel Brideaux, éditeur, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 108-113.

du Golfe et aussi, bien que moins fréquemment, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. De là, les marchandises de traite progressaient vers l'intérieur par les circuits amérindiens de commerce. L'archéologie nous révèle la présence de haches et de couteaux de fer, d'ornements de laiton, de perles de verre dès 1550 (peut-être dès 1525 ou même 1500) dans le sud de l'Ontario et la région des Grands Lacs, c'est-à-dire bien avant que les Européens n'aient atteint ces régions<sup>10</sup>. Ces objets avaient vraisemblablement été acquis à Tadoussac et, de là, avaient emprunté l'une ou l'autre des voies commerciales menant vers l'Ouest. Lorsqu'en 1609, au lac Saint-Louis, des Hurons rencontrent pour la première fois des Français, cela fait déjà une trentaine d'années et sans doute davantage qu'ils connaissent et utilisent leurs marchandises de traite.

Ne connaissant pas les goûts et les besoins des Amérindiens, les Européens leur proposèrent au début différentes sortes de marchandises (vêtements de laine ou de soie, couteaux, contenants de métal, miroirs). Inversement, les Amérindiens durent ajuster leur offre à leurs clients qui souhaitaient acquérir des peaux de castor de préférence à n'importe quelle autre pelleterie. Comme acheteurs, les Amérindiens recherchèrent ce qui, à leurs yeux, semblait le plus précieux. Ainsi, à la surprise des Européens, préféraient-ils le cuivre rouge à l'or qu'ils ne connaissaient pas. De même, les vêtements de soie ne les attireraient pas, leur préférence allant à la laine bouillie (duffel). Ils étaient par contre friands des perles de verre ou de porcelaine, surtout les bleues azur, mais également les blanches, les noires et les rouges. Il en était ainsi parce que ni l'or ni la soie n'étaient des symboles de prestige dans les sociétés amérindiennes tandis que le cuivre et la perle l'étaient.

L'utilisation des marchandises apportées par les Européens ne correspondait pas toujours à l'usage pour lequel elles avaient été conçues, les Amérindiens se les appropriant plutôt dans la logique de leurs cultures. Ainsi, selon la tradition orale, des haches ont-elles pu avoir été portées comme pendentifs et des bas avoir servi de blagues à tabac, du moins au tout début. Les chaudrons de cuivre ne furent pas tout de suite utilisés pour cuire les aliments. On s'en servait plutôt comme matière première en les découpant pour fabriquer des bijoux ou encore des outils et des armes; souvent également on les déposait tout neufs dans les sépultures.

Avec l'arrivée soudaine parmi les Amérindiens d'ersatz de leurs objets précieux, la rareté fit place à l'abondance. Cela s'observe au nombre croissant d'objets ornements figurant dans les sites archéologiques. Les réseaux de circulation se réorganisèrent à partir de ces nouvelles sources d'approvisionnement tandis que

---

10. B. G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal et Seuil, 1990, p. 209-217.



des signes d'une nouvelle richesse apparurent dans les échanges entre humains de même qu'avec le monde invisible<sup>11</sup>.

## **Les débuts de la traite régulière : l'ère des commerçants amérindiens (1550 - 1670)**

### *L'organisation de la traite*

Durant la deuxième phase, la traite se pratique annuellement et régulièrement en quelques lieux fixes près de ports de mer où, avec l'autorisation d'une nation à laquelle ils s'allient, les Européens peuvent s'installer et construire un poste. Au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle, ce furent Tadoussac et Québec qui jouèrent ce rôle de points de rassemblement. Ils furent bientôt supplantés par Trois-Rivières et surtout Montréal dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous verrons qu'ensuite le système se fragmenta en ce sens que la rencontre commerciale ne se fera plus en quelques centres importants, mais en une multitude de postes éparpillés dans l'intérieur des terres.

Du côté amérindien s'élabore une division du travail polarisée autour de trois fonctions principales associées à des aires géographiques que l'on peut se représenter comme trois cercles concentriques<sup>12</sup>. Dans le premier cercle, situé près du poste de traite, les Amérindiens, peu nombreux, assurent l'approvisionnement des Européens (gibier, poisson, fruits, bois de chauffage) tout en continuant de pratiquer le piégeage. Ils peuvent également travailler à l'entretien des canots et des bâtiments, au défrichage ou encore au chargement et au déchargement des navires. La zone médiane est celle des commerçants ou intermédiaires, qui coordonnent l'ensemble des activités reliées à la traite sur le continent. La chasse y occupe moins de temps que le transport et le commerce. Dans la troisième zone au contraire, à la périphérie, les Amérindiens se consacrent plus exclusivement au piégeage des animaux à fourrure. Ce modèle a été conçu par Conrad Heidenreich et Arthur Ray pour représenter la traite à la baie d'Hudson, mais il peut être appliqué à l'ensemble de l'Amérique du Nord. Il se perpétuera tant que les compagnies n'auront pas ouvert une multitude de postes sur les territoires des producteurs de pelleteries.

À l'exception des Iroquois qui empruntaient des voies terrestres pour livrer leurs pelleteries aux Néerlandais, les Amérindiens les chargeaient généralement

11. G. R. HAMELL, « Mythical Realities and European Contact in the Northeast during the Sixteenth and Seventeenth Centuries », *Man in the Northeast*, 33 (1987), p. 83.

12. HEIDENREICH C. E. et A. J. RAY, *The Early Fur Trades – A Study in Cultural Interaction*, Toronto, McClelland & Stewart, 1976, p. 35.

dans des canots de deux à cinq places qui transportaient chacun jusqu'à 90 kilos de fourrures. On ne faisait pas qu'avironner à fort contre-courant, on poussait le canot vers l'amont en manœuvrant avec de grandes perches ; sur une rivière plus difficile, il fallait cordeler et tenir bien attaché le canot qu'on hâlait en marchant tout à côté sur les roches ; enfin les gros rapides et les seuils obligeaient à porter. Le voyage Montréal - Huronie exigeait environ 35 portages et 50 cordelages. On prenait deux repas par jour. La sagamité (farine de blé d'Inde ou maïs) dont on répartissait des caches tout le long du chemin assurait l'indispensable ; s'y ajoutaient, au gré des captures, gibier et surtout poisson capturé en route grâce à un leurre traînant derrière le canot ou à des filets tendus le soir. On dormait sous les canots renversés et déposés sur le sable ou les roches des rivages. Un feu le soir réchauffait et éloignait la multitude infinie des moustiques<sup>13</sup>. On fabriquait souvent une sorte de tente en plaçant le canot sur le côté et en déroulant des écorces de bouleaux (ultérieurement de la toile) à partir de sa bordure supérieure.

Les intermédiaires ne se contentaient pas d'aller et venir entre les postes de traite et les nations productrices de pelleteries. Leur aire de voyage et leur réseau d'échange étaient plus larges et plus complexes. En effet, les marchandises de traite n'étaient pas uniquement échangées contre des fourrures dans un système à deux entrées : elles se sont jointes, dans un système à entrées multiples, à d'autres marchandises qui faisaient déjà l'objet d'échanges commerciaux. Ainsi, contre des pelleteries, les Hurons troquaient-ils leur maïs et d'autres biens tels cordes, filets, perles de wampum, vêtements acquis de leurs alliés du Sud, les Andastes, les Pétuns, les Neutres, voire de nations beaucoup plus éloignées qui les avaient cédés aux précédents. De la même manière, les couteaux, haches et chaudières d'Europe étaient troqués contre des fourrures, mais également contre du poisson séché ou de la viande. Globalement, la traite induisit une augmentation des échanges et un accroissement de produits ouvrés. Au bout du compte, les Hurons, comme les autres intermédiaires, furent en mesure d'accumuler d'impressionnantes quantités de pelleteries.

### *Quelques conséquences de la traite*

La traite modifia les activités économiques tant des trappeurs que des commerçants. Les premiers consacrèrent davantage de leur temps au piégeage et les femmes durent en passer beaucoup à préparer les peaux. Les commerçants, de leur côté, durent s'assurer d'un complément d'alimentation et constituer des

13. *Relations des Jésuites*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, vol. 1, 1611, p. 16 ; G. SAGARD, *Le Grand voyage du pays des Hurons*, Montréal, HMH, 1976 [1632], p. 42-47.

réerves de nourriture. Eux qui, par dizaines voire par centaines, descendaient traiter avec les Européens, durent prévoir des provisions de voyage et répartir le long du chemin des caches de nourriture. Cela entraîna une forte augmentation de la production de farine de maïs. Le frère Sagard nous décrit ces travaux. Les hommes déboisent pour de plus grands champs, émondant les arbres qu'ils ont coupés et les brûlant au pied de la souche pour qu'avec le temps on en ôte les racines, puis...

les femmes nettoient bien la terre & beschent de deux à deux pieds ou peu moins, une place en rond, où elles sement au mois de may à chacune neuf à dix grains de maiz, qu'elles ont premierement choisi, trié et fait tremper par quelque jours dans l'eau, & continuent ainsi tant qu'ils en ayent assez pour deux ou trois ans de provision, soit pour la crainte qu'il ne leur succede quelque mauvaise année, ou bien pour l'aller traicter & eschanger en d'autres nations, pour des pelleteries, ou autres choses qui leur font besoin.<sup>14</sup>

Notre minutieux observateur de la vie quotidienne ajoute encore que les femmes nettoient si bien ces vastes jardins « des meschantes herbes, de sorte qu'il semble que ce soit tous chemins, tant ils sont soigneux de tenir tout net, ce qui estoit cause qu'allant parfois seuls de notre village à un autre, je m'esgarois ordinairement dans ces champs de bled, plutost que dans les prairies & forests<sup>15</sup> ». Soulignons l'étonnement, adressé alors à ses lecteurs, ...et toujours pertinent, du frère Sagard. Voilà, avec ces champs grands à s'y égarer, ce qu'était le soutien de l'agriculture autochtone au commerce préhistorique, puis à la traite des pelleteries.

Ce sont les nations commerçantes qui organisèrent la production et la circulation de la nourriture. Ainsi, les Hurons échangeaient-ils leur maïs contre les pelleteries de leurs voisins du nord. Ceux-ci, les Algonquins notamment, préféraient s'approvisionner en produits agricoles hurons plutôt que de vendre leurs pelleteries directement aux Français alors incapables de leur procurer en quantité suffisante les biens nécessaires à la subsistance.

L'augmentation du travail nécessaire à l'acquisition des biens européens était en partie compensée par des gains décisifs. Ces biens conféraient un avantage matériel et guerrier sur les voisins. Travail plus efficace avec les haches de métal plié coupant le bois deux fois plus rapidement que celles de pierre ; armes plus meurtrières, les pointes de flèches en métal transperçant plus facilement le bouclier et les armures de bois que le silex ; ultérieurement, les armes à feu allaient redoubler cet avantage. Les intermédiaires se réservaient

14. G. SAGARD, *Le Grand voyage du pays des Hurons*, op. cit., vol. 1, p. 265.

15. *Ibid.*, p. 265-266.

souvent l'usage des produits neufs qu'ils revendaient, usagés, aux peuples de l'intérieur des terres<sup>16</sup>.

À l'intérieur même d'une nation intermédiaire, la traite a accru les disparités entre les familles. Chez les Hurons où l'accès aux activités commerciales était réglementé, la tradition voulait qu'une route de traite appartienne au lignage de celui qui l'avait découverte<sup>17</sup>. Les exclus des lignées privilégiées pouvaient, contre des présents, obtenir la permission d'emprunter la route désirée et d'y commercer. Bien qu'obligées de redistribuer et de partager les biens ainsi obtenus, les lignées détentrices de droits de commerce y gagnaient en prestige. Toutefois, étant donné son importance, la route de commerce vers les Français fut accessible à l'ensemble des lignages.

Compte tenu de ses dimensions, ce réseau commercial obligea à multiplier les ententes diplomatiques afin d'obtenir des pelleteries en provenance de régions de plus en plus éloignées. Ainsi, les Hurons s'approvisionnaient-ils dans la Baie Georgienne et le sud de l'Ontario tandis que leurs alliés les Népissingues étendaient leurs activités jusqu'à la Baie James et que les Outaouais, également alliés des Hurons, parcouraient les lacs Supérieur et Michigan. Plus tard, après 1650, la traite allait atteindre le réseau hydrographique du Mississippi de même que les Prairies. Ceci donna lieu à des négociations serrées entre partenaires pour déterminer le rôle de chacun dans le système d'alliance et de commerce.

Les Amérindiens ne se déplaçaient pas à l'intérieur des territoires de leurs voisins sans autorisation. Si un tribut symbolique suffisait dans certains cas, il fallait parfois payer de forts droits de passage. Le cas le plus célèbre est celui de la nation algonquine des Kichesipirinis de l'île aux Allumettes sur l'Outaouais. Ni les Hurons, ni les Népissingues, ni les Français ne pouvaient traverser leur territoire sans « que des présents ouvrent pour l'ordinaire cette porte<sup>18</sup> ». Mais que signifie l'ethnonyme Kichesipirini? Kiche = grand; sipi = rivière, irini = gens de ou nation de. Il s'agit donc des « Gens de la grande rivière ».

16. A. J. RAY, *Indians in the Fur Trade: Their Role as Trappers, Hunters and Middlemen in the Lands Southwest of Hudson Bay, 1660-1870*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, p. 68-69.

17. G. SAGARD, *Le Grand voyage du pays des Hurons*, op. cit. p. 87-88.

18. *Relations des Jésuites*, op. cit. vol. 1, 1636, p. 70; N. PERROT, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religions des sauvages de l'Amérique septentrionale*, Montréal, Editions Élysée, 1973 [1864], p. 95; G. SAGARD, *Le Grand voyage du pays des Hurons*, op. cit. p. 87-88.

## Protagonistes et événements

Nous examinerons maintenant la façon dont le commerce des pelleteries s'est déplacé d'est en ouest et identifierons brièvement les principales nations qui y prirent part.

### *Les partenaires des Français: Montagnais, Micmacs et Algonquins*

Dès 1550, des échanges annuels mettaient régulièrement en présence, à Tadoussac, Amérindiens et pêcheurs européens; le commerce prit de l'ampleur au point que trente ans plus tard des navires spécialisés dans la traite des pelleteries accostaient régulièrement à l'embouchure du Saguenay. Les Montagnais devinrent le principal intermédiaire dans ce commerce canalisant vers Tadoussac les pelleteries qu'eux-mêmes et leurs alliés de l'intérieur avaient prises; ensuite ils revendaient à ces alliés une partie des marchandises acquises. C'est ainsi que les produits européens atteignirent les nations de la Baie d'Hudson et des Grands Lacs.

Parallèlement aux Montagnais du Saguenay, plusieurs autres nations jouèrent le rôle d'intermédiaires commerciaux entre Autochtones et Européens. Ainsi les Micmacs, qui furent parmi les premiers à s'engager dans la traite, devinrent pourvoyeurs des Français à Port-Royal à partir de 1604. Les faibles dimensions du bassin hydrographique auquel ils appartenaient limitaient leur réseau d'approvisionnement. De leur côté, les Algonquins de la vallée de l'Outaouais s'imposèrent aux trafiquants français, associés ou non à Champlain, qui remontaient le fleuve en amont de Québec à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce rôle fortement convoité leur échappa au cours des années 1620 et passa aux mains de Népissingues, mais surtout des Hurons plus nombreux et plus aptes à fournir la farine de blé d'Inde indispensable à l'alimentation des nations pourvoyeuses de fourrures.

### *Les Hurons*

C'est à partir de 1615 et jusqu'à la fin des années 1640 que les Hurons vinrent commercer annuellement avec les Français. Selon les années et la sécurité des routes, cela se passait soit à Québec, soit dans la région de Trois-Rivières, soit dans celle de Montréal. Les Hurons mettaient trois à quatre semaines à descendre de leurs pays. Arrivant dans leurs canots chargés de pelleteries et de présents, le gouverneur les accueillait avec pompe, au bruit des salves de mousquets. Leur arrivée donnait lieu à une fête de plusieurs jours au cours de laquelle, après avoir renouvelé l'alliance en échangeant discours et présents, on passait à l'échange des pelleteries contre les marchandises européennes, dans le magasin de la compagnie qui avait le monopole de la traite. Une fois cette opération conclue, les Français

offraient de nouveaux présents et un dernier festin à leur partenaire, les invitant à revenir l'année suivante.

Les commerçants hurons repartaient avec les marchandises acquises (haches, couteaux, chaudières, drap, etc.) et en revendaient une partie à leurs alliés. Ils protégeaient farouchement leur activité commerciale contre les rivaux, amérindiens ou européens<sup>19</sup>. À plusieurs reprises, ils s'opposèrent à ce que les missionnaires ou les coureurs de bois prennent contact avec les Neutres et les Pétuns du sud de la péninsule ontarienne ou encore avec les Iroquois ou les Andastes de l'est du lac Ontario de peur qu'une de ces nations ne les évince. Même si, dans la tradition d'alliance amérindienne, l'assassinat d'un membre d'une communauté partenaire constituait un geste d'une extrême gravité, et même s'il habitait parmi eux depuis vingt ans, des Hurons assassinèrent le coureur de bois Étienne Brulé, vers 1633, pour avoir pris de tels contacts avec des nations rivales<sup>20</sup>.

### *Les nations des Pays d'En Haut*

Après la défaite et la dispersion des Hurons en 1649, des nations de la région des Grands Lacs, aussi appelée alors « Pays d'En Haut », descendirent à Montréal pour y faire la traite<sup>21</sup>. Ce furent principalement les Outaouais et les Wyandots, mais aussi les Algonquins, les Ojibwés, les Poutéouatamis et les Népissingues. La nation des Wyandots résultait de la fusion de Pétuns et de Hurons traditionalistes ayant migré vers l'ouest pour échapper aux attaques iroquoises. À partir du mois de juin, les flottes de canots arrivaient successivement à Montréal en provenance des Grands Lacs après un voyage d'un à deux mois. Cela donnait lieu à la foire de Montréal. Deux autres foires semblables, mais de moindre envergure avaient encore lieu à Trois-Rivières et à Québec.

Aussitôt débarqués, les Amérindiens montaient leur campement à proximité des murs de la ville, dressant leurs tentes faites de grandes écorces de bouleau, ainsi que nous le décrit Lahontan :

Le lendemain ils font demander au Gouverneur général une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait son cercle particulier, ensuite ces Sauvages étant assis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans son fauteuil, l'Orateur de l'une de ces Nations se lève, & dit en forme de harangue, « Que ses freres sont venus le visiter, & renouveler en même temps l'ancienne amitié [...] ».

19. R. C. HARRIS, *Atlas Historique du Canada, vol. 1 : Des origines à 1800*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987, p. 94.

20. *Relations des Jésuites, op. cit.*, vol. 1, 1633, p. 34; 1635, p. 28; 1636, p. 91, 137; vol. 2, 1637, p. 160, 167.

21. *Relations des Jésuites, op. cit.*, vol. 1, 1633, p. 34.

Le jour suivant chaque Sauvage fait porter ses peaux par ses Esclaves [captifs] chez les marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent<sup>22</sup> .»

Les Amérindiens ne cédaient leurs pelleteries qu'après avoir examiné attentivement la marchandise offerte. Bacqueville de la Potherie observe en effet que l'Amérindien « est aussi raffiné que le Canadien sur le plan de la traite<sup>23</sup> ».

### *Les partenaires des Néerlandais et des Anglais*

Montréal au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle était le principal centre de commerce français. Mais elle devait concurrencer Fort Oranje (Albany) fondée par les Néerlandais en 1624. Alliés aux Mahingans puis aux Agniers (ou Mohawks, c'est-à-dire une des Cinq nations iroquoises), les Néerlandais avaient mis sur pied un réseau de traite capable, par l'expansion, de rivaliser avec le déclin des ressources fauniques. En 1662, les Néerlandais furent remplacés à Albany par les Anglais qui ouvrirent en 1670 un deuxième front dans la lutte commerciale en établissant des postes de traite à la Baie d'Hudson.

### *Mahingans et Iroquois sur le fleuve Hudson*

En 1609 Henry Hudson, à la recherche d'un passage vers la Chine, remonta le fleuve Hudson pour le compte des Néerlandais. Lorsqu'il atteignit la région actuelle d'Albany, faute de « trésors d'Asie » il y obtint des pelleteries des habitants de ce territoire, les Mahingans désignés également sous le nom de Mahicans<sup>24</sup> ou de nation du Loup. Des marchands revinrent dans les années suivantes et construisirent en 1614 un poste de traite en face d'un village habité par des Mahingans. Il est probable que ceux-ci leur en aient donné l'autorisation et qu'ils aient accepté que les nations amérindiennes voisines viennent traiter à ce poste tout en exigeant qu'elles versent un droit de passage. En même temps, les Mahingans se mirent à voyager pour aller au-devant de nations éloignées et s'approvisionner en pelleteries qu'ils revendaient ensuite aux Néerlandais. Ils invitèrent aussi les Algonquins et les Montagnais de la vallée du Saint-Laurent à venir commercer avec eux plutôt qu'avec les Français.

Les Agniers se trouvaient exclus des deux réseaux d'alliance commerciale constitués, autour des Néerlandais et des Français, par des nations qui leur étaient

22. LOUIS ARMAND DE LAHONTAN, *Œuvres complètes*, Réal Ouellet et Alain Beaulieu, [dirs], Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, p. 316-317.

23. CLAUDE-CHARLES BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris, Jean-Luc Nion et Francis Didot, 1722, 4 vols., vol. 1, p. 365, 177-181.

24. À ne pas confondre avec les Mohigans-Péquots de l'embouchure du Connecticut.

ennemis. Ils conclurent une paix tactique avec leurs ennemis du Nord (Français et Algonquins) pour se tourner en 1624 contre les Mahingans qu'ils défirent et délogèrent des territoires entourant le poste de traite. Ils occupèrent dès lors ces territoires, et s'imposèrent aux Néerlandais comme seuls intermédiaires de la traite même si, tout comme les Français à l'égard des Hurons, ceux-ci auraient préféré traiter avec tous les Amérindiens pour les placer en concurrence les uns avec les autres. En 1663 les Agniers conclurent un autre traité avec les Néerlandais. La tradition veut que, par ce traité, les deux nations se soient liées par une corde et qu'ultérieurement, pour marquer symboliquement la solidité de ces liens et le passage d'une relation commerciale à une relation d'aide mutuelle, on ait eu recours à la métaphore d'une chaîne de fer retenant un navire à un arbre planté en terre iroquoise.

Contrairement aux Hurons qui circulaient en canot, les Agniers arrivaient à pied et en groupe au Fort Oranje (Albany) où un cérémonial de renouement de l'alliance accompagné de discours et de fêtes précédait la traite proprement dite. Comme il n'y avait pas de monopole de la traite, au lieu de troquer leurs pelleteries au seul magasin d'une compagnie, les Iroquois allaient commercer avec des particuliers dans des boutiques et des maisons. Ils exigeaient d'y être bien reçus, refusaient d'accepter les oscillations de prix d'une année à l'autre et reprochaient souvent à leurs partenaires de ne les traiter en amis que s'ils avaient des fourrures.

### *Cris, Assiniboines et Inuit à la Baie d'Hudson*

Au nord du continent, la Compagnie de la Baie d'Hudson accapara la traite des pelleteries. Les débuts de la Compagnie remontent à 1668 et à l'expédition de Zachariah Gillam financée par des négociants britanniques. Des Groselliers servait de guide. À l'embouchure de la rivière Rupert, l'équipage rencontra un groupe de trois cents Amérindiens avec lequel il fit des échanges. Bientôt la Compagnie construisit des forts à l'embouchure des rivières Rupert, Albany, Moose puis Hayes et Eastmain. À l'arrivée des Anglais, les Amérindiens avaient déjà en leur possession des marchandises de traite qu'ils obtenaient indirectement des Français par les Montagnais à la foire de Nicabau. Ils avaient déjà acquis une expérience suffisante pour exiger davantage que des pacotilles en échange de leurs pelleteries. Ils voyaient d'un bon œil l'établissement de postes de traite sur leur territoire, car cela leur assurerait un approvisionnement direct en marchandises européennes. Aussi accueillirent-ils volontiers les petites garnisons qu'ils approvisionnèrent en gibier pour assurer leur subsistance.

L'ouverture de postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson engendra des rivalités entre les nations du Nord et de l'Ouest canadien. C'est pour garder



leur position d'intermédiaires sur le versant occidental de la Baie James que les Cris et leurs alliés Assiniboïnes occupèrent les territoires stratégiques autour des forts Anglais et eurent, à partir de 1690, de fréquents accrochages avec les nations voisines, particulièrement les Chipewyans (Dénés). À cet égard, leur approvisionnement en armes à feu leur assurait un avantage incontesté sur leurs rivaux qu'ils maintinrent à distance. La Compagnie de la Baie d'Hudson tenta d'échapper à ce monopole amérindien en construisant en 1717 un poste au lac Athabaska, à proximité des nations vivant plus à l'ouest. L'initiative échoua, car les Cris migrèrent pour s'installer autour de ce poste gardant le monopole de son approvisionnement<sup>25</sup>.

C'est au cours du mois de juin principalement qu'avait lieu la traite. Les Amérindiens descendaient de l'intérieur des terres vers les postes de la Compagnie à l'embouchure des rivières. Ils arrivaient par groupes de trois ou quatre canots, mais à certaines occasions les groupes pouvaient dépasser la trentaine de canots. La Compagnie exigeait qu'ils désignent parmi eux des capitaines dont chacun représentait cinq ou six canots. Le chef du poste ne s'adressait qu'à ces capitaines auxquels il offrait des présents: calumet et tabac, alcool, vêtements européens. La traite était toujours précédée d'une cérémonie longue d'une journée environ: discours du chef de poste et des capitaines, séance du calumet, échange de présents. Seuls les capitaines avaient accès au magasin où ils pouvaient inspecter la marchandise offerte «car l'on ne souffre point que le commun des Sauvages y entre». Ceux-ci ne pouvaient commercer que par une «fenêtre grillée». Suivait un festin hors du fort autour d'une grande chaudière, le commandant priant de «continuer toujours la même alliance» et présentant le calumet au chef, «donnant du tabac pour faire fumer ceux des autres nations [...] et les engager de venir faire la traite», le tabac étant «le present le plus considérable dont on puisse les régaler<sup>26</sup>».

Pendant longtemps les Inuit du Labrador et du détroit de Belle-Isle ont obtenu le bois et le métal par récupération des matériaux des navires échoués sur leurs côtes. Ils commercèrent aussi avec les pêcheurs et les baleiniers lors des séjours de ceux-ci. Ceux qui vivaient plus au nord obtinrent ces matériaux par commerce avec leurs compatriotes plus méridionaux. Du côté occidental de leur territoire, le premier poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson n'a été créé qu'en 1750 (à Fort Richmond sur le lac Guillaume Delisle); encore n'a-t-il été maintenu que quelques années. Pendant longtemps les Inuit du nord du Québec n'ont donc eu que très peu accès aux produits d'Europe.

25. HEIDENREICH C. E. et A. J. RAY, *The Early Fur Trades, op. cit.*, p. 37-39.

26. CLAUDE-CHARLES BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, *Histoire de l'Amérique septentrionale, op. cit.* vol. 1, p. 365, 177-181; FRANCIS D. et T. MORANTZ, *La traite des fourrures dans l'est de la Baie James, 1600-1870*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1984, p. 27-101.



Carte de l'est de l'Amérique du Nord britannique en 1769.

Thomas Kitchin, *British Dominions in America Drawn from the Latest and the Best Authorities*, [Londres, s.n., 1769] (Coll. BAnQ)

## La multiplication des postes de traite à l'intérieur du continent (1670 -1850)

Nous venons de voir que les premiers postes étaient situés près des grandes voies maritimes, dans des ports où pouvaient accoster les bateaux européens et que tout le réseau des relations d'échange avec l'intérieur était contrôlé par des nations amérindiennes qui s'imposèrent comme intermédiaires et protégèrent leurs territoires. Avec le temps, cependant, la pression conjuguée de plusieurs facteurs a conduit à l'entrée des Européens dans le continent américain et à la multiplication des postes à l'intérieur et ce, dans toutes les régions, bien qu'à des dates différentes selon les réseaux. Ce phénomène s'est accompagné de la disparition graduelle des

commerçants amérindiens qui ont cédé la place à des intermédiaires européens puis, le plus souvent, métis. Pourquoi en fut-il ainsi ?

Retenons d'abord un facteur biologique : à de multiples reprises, les épidémies ont emprunté les routes de commerce, décimant les populations autochtones. Plus nombreux étaient les contacts, plus grande la probabilité que frappent la maladie et la mort. En deuxième lieu, il faut souligner l'inélasticité relative de la demande de marchandises de traite de la part des Amérindiens, comparativement à la hausse de la demande de pelleteries. En effet, une fois satisfaits leurs besoins en couteaux, haches, fusils, etc., les Amérindiens n'étaient pas prêts à chasser davantage même si les marchands européens les y incitaient. Afin d'y répondre et de garder l'offre au niveau de la demande européenne, les marchands durent trouver de nouveaux fournisseurs et pénétrer toujours plus loin dans le continent, ouvrant sans cesse de nouveaux postes. Ensuite, la hausse constante de la demande de pelleteries en Europe s'est butée aux seuils de reproduction des espèces animales convoitées. L'inélasticité de la demande autochtone et l'épuisement de la ressource ont contribué à l'expansion du réseau d'approvisionnement en pelleteries, les marchands européens devant toujours atteindre de nouveaux bassins d'approvisionnement.

Enfin la concurrence entre Européens précipita encore la course vers l'intérieur, les prix des marchandises de traite des Français étant presque en tout temps supérieurs à ceux des Néerlandais et des Anglais<sup>27</sup>. Les Amérindiens alliés aux Français obtenaient donc moins de marchandises de traite pour leurs pelleteries que ceux des alliances rivales. Pour éviter de perdre tout le commerce, l'État colonial français assumait la construction d'un immense réseau continental de forts établis, avec leur accord, auprès des nations pourvoyeuses. La proximité compensait donc les écarts de prix. L'État français subventionnait ainsi le commerce tout en élargissant son aire d'influence géopolitique auprès des Premières Nations et en contenant, au-delà des Appalaches, l'expansion des Britanniques qui multiplièrent néanmoins leurs postes vers l'ouest de la Baie James. Arrêtons-nous brièvement au récit de ces transformations.

---

27. C. COLDEN, *The History of the Five Indian Nations depending on the Province of New York*, réédition avec introduction et notes de J. G. Shea, New York, T. H. Morrell, 1866 [1727], p. 73 ; E. B. O'CALLAGHAN, *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*, Albany, Weed, Parsons et co., vol. 9, 1797-1880, p. 408 ; CLAUDE-CHARLES BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, *op. cit.*, vol. 4, p. 205, 211-212.

## Les événements

L'étalement des zones de commerce s'est dessiné dès les années 1650 avec le déclin des postes de la vallée du Saint-Laurent (Tadoussac, Québec, Trois-Rivières, Montréal). L'explication tient aux épidémies, à la dispersion des Hurons et aux attaques iroquoises.

### *Les Montagnais perdent le contrôle de Tadoussac*

Les Iroquoiens de Stadaconé (Québec) avaient déjà bloqué aux Européens l'accès à l'amont du fleuve pendant une quarantaine d'années après les voyages de Jacques Cartier<sup>28</sup>. De même, les Montagnais ont-ils réussi pendant environ un siècle à empêcher les Européens de remonter le Saguenay pour commercer avec les groupes du lac Saint-Jean. À cause des raids iroquois d'alors sur le Saint-Laurent, les nations des Grands Lacs évitaient cette voie de communication vers Tadoussac. Elles empruntaient plutôt l'Outaouais et ses affluents pour atteindre Nékouba (Nicabau). Le traité d'alliance de 1603 à Tadoussac avec les Français autorisa ces derniers à s'établir à Québec. En contribuant à contenir les Cinq Nations, les Français ouvraient en même temps la porte aux nations des Grands Lacs à trafiquer directement avec eux, sans l'intermédiaire montagnais. Pire, un monopole français fut établi en 1608, puis, ultérieurement, à partir de 1613. N'étaient désormais autorisés à venir annuellement à Tadoussac que quelques navires. Le prix des marchandises s'accrut aussitôt. Les Montagnais se trouvaient doublement coincés<sup>29</sup>: confrontés à un vendeur unique de marchandises européennes à Tadoussac et concurrencés à Québec par les Français qui attiraient les pelleteries en provenance des nations en amont du fleuve. Des ambassadeurs se rendirent à fort Oranje pour un renversement d'alliances avec les Mahingans et les Néerlandais. Faute de rallier Algonquins et Hurons pour refouler les Français à la mer, les Montagnais aidèrent les frères Kirke à prendre Québec<sup>30</sup>. Le pouvoir colonial s'implantait dans la division de ses alliés autochtones.

Pour le Saguenay, ce n'est qu'en 1647, après que plusieurs vagues successives d'épidémies les aient décimés et alors que les originaux et les castors se faisaient

28. R. C. HARRIS, *Atlas Historique du Canada*, vol. 1, p. 33.

29. SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Ceuvres*, [G. É. Giguère, éditeur], Réimpression, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 3 volumes, pagination continue, vol. 3, 1046; Alain BEAULIEU, «La Paix de 1624: Les enjeux géopolitiques du premier traité franco-iroquois», dans Alain BEAULIEU, [dir.], *Guerre et Paix en Nouvelle-France*, Québec, GID, 2003, p. 79-81.

30. GABRIEL SAGARD, *Histoire...*, *op. cit.*, p.54, 512, 842, 855, 1157, 1204; Alain BEAULIEU, «La Paix...», *op. cit.*, p. 75-77, 80; SAMUEL DE CHAMPLAIN, *Ceuvres, op. cit.*, vol. 3, p. 1118, 1134, 1153, 1171, 1176, 1193; ELSIE McLEOD JURY, «Chomina», *Dictionnaire biographique du Canada, DBC*, (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)

rare sur leur territoire, qu'un premier missionnaire, le père Jean de Quen, put s'engager sur la route jusque-là interdite vers le lac Piékouagami (lac plat ou peu profond) désormais Saint-Jean. Quelques années plus tard, en 1652, les Français profitaient de l'affaiblissement de leur allié pour fonder un poste de traite à Tadoussac, puis en 1676, des sous-postes à Chicoutimi, à Métabetchouan, puis de Nicabau en 1683 sur le lieu même de la foire qui regroupait les Amérindiens de l'axe Saguenay-Baie d'Hudson. D'autres sous-postes furent ouverts à Sept-Îles, à Godbout aux Islets-Jérémie et à Portneuf. Les Français s'immisçaient dès lors dans les fonctions d'intermédiaire commercial entre les nations.

### ***Les Hurons puis les Wyandots et les Outaouais perdent le contrôle de Montréal***

À Montréal jusqu'en 1649, toutes les pelleteries achetées provenaient des commerçants amérindiens de nations alliées des Français. L'organisation de la traite en amont de la ville demeura autochtone jusqu'aux terribles pandémies qui, à partir de 1634, décimèrent les populations des Grands Lacs, et aux guerres avec les Iroquois qui dispersèrent vers l'ouest les survivants des Hurons et des nations qui leur étaient alliées. La communication avec Montréal fut interrompue pendant quelques années jusqu'à ce qu'en 1654 y reviennent des commerçants outaouais et wyandots moins nombreux et plus vulnérables. La liaison avec les Pays d'En Haut étant rétablie, les religieux qui avaient quitté la région après la destruction de Sainte-Marie aux Hurons (1649, Midland Ontario), multiplièrent les missions dans les décennies suivantes : Chequamegon (Wisconsin), Sault Sainte-Marie (Michigan), Saint-Ignace de Michilimakinac (Michigan). Puis ce furent les marchands et les représentants de l'État colonial français qui vinrent construire des postes tels : Fort Cataracouy ou Frontenac en 1673 (Kingston, Ontario), Fort Saint-Louis en 1682 (Starved Rock, Illinois), si bien que désormais peu d'Amérindiens descendaient encore à la foire de Montréal après 1680. Les commerçants amérindiens s'établirent près des entrepôts de Michilimakinac, de Saint-Louis et de la Baie des Puants (Green Bay, Wisconsin) où ils formèrent de gros villages. Des voyageurs engagés par des marchands montréalais assuraient le transport entre Montréal et ces postes, tandis que les commerçants amérindiens qui s'y étaient fixés faisaient le commerce depuis ces postes jusqu'aux régions où vivaient les producteurs de fourrure.

### ***Expansion de la traite vers l'Ouest***

En 1697, l'offre de pelleteries s'étant accrue au point d'engorger complètement le marché français, les autorités royales fermèrent la plupart des postes des Pays

d'En Haut. Les commerçants amérindiens se tournèrent alors vers les Anglais, si bien que les Français durent rouvrir graduellement leurs postes. Lorsqu'en 1701, ils fondèrent celui du Détroit (Michigan), les commerçants wyandots, outaouais et poutéouatamis délaissèrent Michilimakinac pour s'établir près du nouveau poste. Tout en commerçant avec les Français, les Amérindiens des Pays d'En Haut développèrent des liens commerciaux avec les Iroquois et les Anglais, à la fois pour profiter des bas prix de ces derniers et pour mettre en concurrence leurs fournisseurs. C'est ainsi qu'ils contraignirent Québec à leur verser des présents généreux. À partir de 1717, les Français ouvrirent de nouveaux postes pour couvrir non seulement le bassin des Grands Lacs, mais aussi celui du Mississippi. Avec les expéditions de La Vérendrie, ils intégrèrent les Prairies canadiennes et américaines à leur réseau commercial, et ce, jusqu'aux Rocheuses. Étant donné la constitution de ce vaste réseau d'entrepôts, de postes et de sous-postes, avec leurs officiers, leurs voyageurs et les nombreux coureurs de bois qui gravitaient autour de ceux-ci, les commerçants amérindiens cessèrent d'occuper un rôle important.

### *La résistance des Renards*

Cette expansion s'accompagna de tensions et même de conflits, le plus célèbre étant celui qui a opposé les Français aux Renards (Outagamis). Ceux-ci, logés à la Baie des Puants, refusèrent d'y laisser les Français et les Outaouais traiter avec leurs ennemis traditionnels, les Sioux, situés plus à l'ouest. Ils craignaient que les Sioux acquièrent facilement des armes. Soutenus par leurs alliés Sakis, Kicapoux et Mascoutens, les Renards forcèrent les Français à abandonner les postes relevant de la Baie-des-Puants. De nombreuses expéditions militaires des Français et de leurs alliés amérindiens conduisirent à la quasi-annihilation des Renards.

### *Les Iroquois perdent leur rôle d'intermédiaire*

De leur côté, après la dispersion des Hurons, les Iroquois étendirent à presque tout le nord-est du continent leur réseau d'approvisionnement ; ils ne purent toutefois pas le conserver. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ils furent repoussés par les attaques conjuguées des nations des Grands Lacs et des Français, puis réduits à ne drainer, vers les Anglais, qu'une petite partie des pelleteries du Nord-Est. Devant la montée de la présence militaire française, eux qui avaient jusque-là empêché les Anglais de traverser leur territoire pour négocier directement avec les nations des Grands Lacs, durent consentir à ce qu'ils construisent le fort Oswego sur le lac Ontario (1725). Les Anglais pouvaient désormais commercer sans leur intermédiaire avec les autres nations.

### ***Les Cris et les Assiniboines perdent à leur tour leur rôle d'intermédiaires***

Après la conquête britannique, la Compagnie du Nord-Ouest dirigea les opérations de la traite à partir de Montréal et poursuivit la politique d'expansion vers l'ouest avec la création de nouveaux postes. Cela força la Compagnie de la Baie d'Hudson à opter pour la même politique au risque de voir son réseau de traite tomber dans la sphère d'influence de Montréal. D'intermédiaires qu'ils étaient, les Cris de l'Ouest et les Assiniboines devinrent désormais responsables de l'approvisionnement des postes, en viande et en bois de chauffage. Bien qu'ils aient été ceux qui se maintinrent le plus longtemps dans leurs fonctions de commerçants, ils en furent évincés à leur tour.

### **Les acteurs et leurs rôles**

Ces modifications à l'organisation de la traite entraînent une redistribution des rôles, mais aussi l'apparition de nouvelles fonctions. Nous examinerons dans les pages qui viennent la façon dont s'articulaient les tâches de chacun et les conséquences de la traite sur la vie économique et sociale des Amérindiens.

#### ***Les voyageurs***

Ce sont les voyageurs qui remplacèrent les commerçants amérindiens dans le transport des fourrures. Embauchés par de marchands et ultérieurement par des grandes compagnies, ils partaient chaque année de Lachine en direction des postes disséminés dans les Pays d'En Haut. Si ce métier fut exercé principalement par des Canadiens, s'y joignirent également des Amérindiens des villages de domiciliés du Saint-Laurent : Hurons, Algonquins, Abénaquis, Népissingues, mais surtout Iroquois habitant les rives du Sault St-Louis et du Lac des Deux Montagnes.

Les voyages duraient généralement entre douze et dix-huit mois. Ils étaient dangereux : les rapides et les vents soudains, le cordelage sur des rives escarpées et glissantes en ont entraîné plus d'un dans la mort. Le moyen de transport est demeuré le canot que l'on a généralement allongé, le faisant passer graduellement de cinq mètres environ à sept ou huit après 1680, puis à dix mètres vers 1760. Sa capacité à près de 1000 kilos après 1680 et à environ trois fois davantage vers 1760<sup>31</sup>. L'appellation devint alors « canot du Nord » ou « rabaska » (variante ancienne de *Athabaska*) pour des embarcations d'environ de neuf à dix mètres et « canot du maître » ou « canot de Montréal » pour des embarcations pouvant

---

31. *Ibid.*, p. 87.

atteindre douze à treize mètres<sup>32</sup>. Il fallait huit avironneurs pour manœuvrer ces embarcations chargées de barriques et de ballots enveloppés d'une toile cirée ou imperméabilisée au gras d'animal<sup>33</sup>. Les canots ne se déplaçaient pas seuls. Ils étaient regroupés en flottilles dont le départ et l'arrivée ne passaient pas inaperçus. Le roman historique de Léo-Paul Desrosiers, *Les Engagés du Grand Portage*, raconte l'histoire de ces hommes au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### *Les Iroquois chrétiens à la charnière de deux empires*

Comparativement à Albany, dans la colonie de New York, Montréal détenait le double avantage d'un réseau d'alliance beaucoup plus vaste avec les Amérindiens et d'une connaissance nettement supérieure de leur civilisation grâce aux missionnaires, aux militaires et aux coureurs de bois qui vivaient parmi eux. Par contre, à quelques exceptions près, les marchandises d'Albany étaient de qualité supérieure et se détaillaient à un prix inférieur. Bref Albany ne disposait pas des moyens politiques de sa supériorité économique tandis que Montréal n'avait pas les moyens économiques de sa supériorité politique. Ces conditions incitaient les Amérindiens à détourner vers Albany le flot des pelleteries descendant des Pays d'En Haut à destination de Montréal. Au lieu d'accoster à Montréal, les canots atteignaient la rive sud du fleuve, au village iroquois de Kahnawake. De là, il suffisait, via la rivière La Tortue et le Richelieu, d'expédier les pelleteries à Albany pour en ramener les marchandises de traite.

Ces Amérindiens de diverses origines et christianisés, provenant principalement des villages agniers, étaient venus s'installer près de Montréal à partir de 1670. Fixés d'abord à La Prairie, ils déménagèrent en 1676 au Sault Saint-Louis, site actuel de Kahnawake. Plusieurs raisons avaient motivé leur migration vers la région de Montréal. Majoritairement catholiques et, pour plusieurs, captifs de guerre des Iroquois, ces Amérindiens cherchaient à la fois à préserver leurs croyances, à échapper aux conditions de vie difficiles des captifs et à fuir les problèmes liés à la consommation d'alcool qui, à leurs yeux, était devenue excessive. Leur départ s'est également accompli dans un contexte de tensions à l'intérieur de la Ligue iroquoise entre partisans d'une alliance avec les Anglais et partisans d'une alliance avec les Français. Ajoutons une explication d'ordre politico-économique, sans qu'il soit possible de mesurer l'importance de chacun de ces facteurs : à plusieurs reprises, la Ligue des Iroquois a tenté de s'allier en même temps aux Néerlandais et aux Anglais d'un côté, et aux Français de l'autre, de façon à pouvoir jouer

32. ROBERT VÉZINA, communication personnelle.

33. M. GUITARD, *Des fourrures pour le Roi au poste de Metabetchouan*, Québec, Direction régionale du Saguenay Lac Saint-Jean, Ministère des affaires culturelles du Québec, 1984, p. 70.



les deux puissances européennes l'une contre l'autre. En s'installant au sud-est de Montréal, ces gens originaires des villages iroquois occupaient une position charnière entre les deux empires. Ultérieurement une fraction d'entre eux, d'origine huronne principalement s'est établie à Montréal, sur le site de l'actuel Grand Séminaire, puis avec les Algonquins et les Népissingues, sur les rives du lac des Deux Montagnes, lieu stratégique pour la route commerciale de l'Outaouais. Vers 1747, un autre groupe s'implanta à Akwesasne sur la grande voie d'eau du St-Laurent. Les Iroquois occupaient ainsi les points de convergence des pelleteries arrivant des Pays d'En Haut.

De Kahnawake, les Agniers atteignaient le Richelieu en amont du fort de Chambly, échappant ainsi au contrôle militaire. Leurs pelleteries représentaient approximativement 10 à 20 %, voire 50 % pour certaines années exceptionnelles, de la production de la zone d'influence française. Ils rapportaient d'Albany des marchandises destinées à la traite, mais également aux habitants de Montréal. Un document d'un indicateur de police nous les décrit détournant les castors vers Oranje, entrant dans la ville portant sur leur dos des mannes remplies de vaisselle, de mousselines et de calanderies, le tout avec la complicité des marchands, le soudoiment des gardes-frontières :

Le 28 novembre. Il est entré autour de huit mille livres de marchandises à Montréal pour le compte de Lidius, Francheville et Couagne. Le Sauvage qui conduisait lesdites marchandises se nomme Guerregendiagne. [...]

M. Dupuis avait établi que l'on visiterait les Sauvages qui portaient des mannes parce que c'est dans les mannes que les Sauvages apportent les vaisselles, les mousselines et les calanderies, les Sauvages ne s'y étaient pas opposés et ils étaient accoutumés à cet ordre qui est d'ailleurs conforme à ceux de la Cour qui est de leur faire entendre que tout ce qu'ils portent et qui n'est point de leur usage est suspect de contrebande comme les sortes de marchandises dont les Sauvages ne font pas usage, les Sauvages n'usant d'aucune sorte de vaisselle ni de mousseline /ou/de calanderies. Le préposé pour la Compagnie a fait défense aux gardes de visiter aucune manne des Sauvages en entrant ni en sortant de la ville. [...]

Le 10 août 1730

Un nommé Langlois allant à Laprairie de la Magdeleine a trouvé plusieurs Sauvages à cheval et plusieurs Sauvages chargés de castor lesquels ont fait la charge des dix canots.

Ils étaient au nombre de 60 personnes qui allaient à Orange.

Le 5 septembre 1730 [...]

Les commerçants se sont avisés d'une chose toute nouvelle. C'est de donner aux Sauvages des petits paquets d'argent tout prêts pour lâcher aux gardes lorsqu'ils viennent à eux ; aussi

les Sauvages me disent : « quand je veux les intimider cela n'est pas de valeur nous avons de l'argent et nous passons sans crainte.<sup>34</sup>»

L'État colonial qualifiait ce commerce de contrebande. En réalité, il ne l'était pas puisque la clause XV du traité d'Utrecht entre la France et l'Angleterre reconnaissait aux Amérindiens le droit de circuler librement dans les colonies indépendamment des alliances. Nous voyons, dans la citation ci-haut que les autorités françaises cherchaient à limiter le droit au commerce inter-colonial des Iroquois aux seules marchandises d'usage courant chez eux. À l'évidence ces Iroquois de Kahnawake ne se percevaient pas comme des sujets français ! Les autorités coloniales ne pouvaient mettre fin à ce commerce, les Iroquois chrétiens étant indispensables à la sécurité militaire de la Nouvelle-France et les complicités trop nombreuses. En 1741 l'ordre fut donné de perquisitionner toutes les maisons de Montréal afin d'y repérer les étoffes d'origines anglaises. Sur les 506 logis visités, 57 seulement n'en contenaient pas. On en trouva jusque dans les églises : courtepointes, taies d'oreillers, housses, rideaux, revêtement de fauteuils et de canapés, rideaux des tabernacles avaient été taillés dans des tissus entrés à Montréal en contrebande. La prise de la Nouvelle-France par les Britanniques réduisit l'intérêt pour ce commerce<sup>35</sup>.

### *Les Amérindiens et les postes*

Tous les forts et postes de traite ont dépendu des Amérindiens pour leur subsistance. On se souviendra que l'aide amérindienne fut décisive dans les débuts de la colonie, alors que les soldats et négociants n'étaient pourvus que de nourriture sèche et salée, ce qui les exposait au scorbut. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle encore, la viande et le poisson frais, de même que les fruits fournis par les Amérindiens assuraient l'apport indispensable en protéines et en vitamines. La farine de blé d'Inde et de folle-avoine (*Zizania*, riz sauvage), l'un cultivé et l'autre cueillie par les Amérindiennes, constituaient la base de l'alimentation. À cela s'ajoutèrent la viande des chasses d'hiver et le poisson de la pêche blanche, le sucre d'érable, les plantes médicinales qui contribuèrent à la survie et à la santé des Européens dans les postes.

Après avoir participé à la construction des forts, les Amérindiens vivant à proximité travaillaient au transbordement des marchandises, fabriquaient ou

- 
34. ARCHIVES DES COLONIES, ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, (désormais : AC-APC), C13A-11, Fo 287-304 ; C<sup>13</sup> A – 22, p. 287-288.
35. E. Z. MASSICOTTE, « Un recensement inédit de Montréal en 1741 », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3<sup>e</sup> série, section 1, vol. 15, 1921, p. 6-9 ; P. KALM, *Voyage de Pebr au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tesseyre, 1977, p. 969-970 ; C. COLDEN, *The History of the Five Indian Nations*, *op. cit.*, p. 107.

réparaient les canots d'écorce, s'engageaient comme voyageurs vers les sous-postes de l'intérieur, leur connaissance des routes et des moyens de subsistance s'avérant décisive. On les payait généralement en crédits de vivres et en produits de traite<sup>36</sup>.

La traite dans les forts s'accompagnait toujours d'un cérémonial, mais celui-ci était moins élaboré qu'à la période précédente. Salves de fusils, offre de présents, distribution d'alcool et de vivres continuaient habituellement à faire partie de l'échange commercial. À la Baie d'Hudson, on donnait un habit militaire au capitaine qui les portait le temps de son séjour au fort. Après que le responsable du poste et le capitaine aient pris le temps de discuter des prix et d'échanger les nouvelles<sup>37</sup>, on passait au troc des marchandises. La pratique du crédit était généralisée. C'était un facteur de fidélisation des chasseurs et de stabilisation compte tenu des rendements irréguliers de la chasse et du piégeage

Un climat de soupçon demeurait néanmoins. Dans les forts, tous les entrepôts étaient cadenassés et l'on évitait d'y laisser entrer trop d'Amérindiens à la fois. Nous avons décrit le troc au travers une fenêtre à la Baie d'Hudson. Au fort Cataracoui (site actuel de Kingston), l'interprète Mathieu Perrin livre ce témoignage ; « l'hiver les Sauvages ne viennent qu'à petites bandes, c'est pourquoi on les recevait dans le fort deux à deux, mais comme le printemps ils viennent en grand nombre, ils auraient pu se rendre maîtres du fort, ce qui faisait qu'on traitait dans la [...] cabane » à la sortie du fort<sup>38</sup>.

Ni les Français ni les Anglais ne pouvaient établir de postes sur le territoire d'une nation sans son consentement. Les nations hôtes y trouvaient l'avantage d'un accès direct aux marchandises européennes. Elles exigeaient de l'officier du poste des présents annuels exprimant leur gratitude à l'égard de leurs hôtes et leur désir de renouveler l'autorisation de résidence. En concédant aux Européens le droit de construire des postes ou des forts sur leurs terres, les Amérindiens ne cédaient donc pas leurs pays. Nous pouvons dire, en termes modernes, qu'ils ne renonçaient pas à leur souveraineté. Plusieurs nations exigeaient la présence d'un forgeron<sup>39</sup>. Les services, sur place, d'un homme de métier apte à travailler le fer et à réparer les armes à feu, réduisaient la dépendance à l'égard d'une technologie non encore maîtrisée.

---

36. D. CASTONGUAY, *Les Montagnais et l'exploitation de la traite de Tadoussac dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise en anthropologie, Université Laval, Québec, 1986, p. 39.

37. FRANCIS D. et T. MORANTZ, *La traite des fourrures dans l'est de la Baie James*, *op. cit.*, p. 40-64.

38. AC-APC, C<sup>11</sup> A-18, p. 176-177.

39. P. F. X. DE CHARLEVOIX, *Histoire de la Nouvelle-France...*, *op. cit.*, vol. 3, p. 143.

Selon leur taille, ces divers postes ne regroupaient que quelques personnes voire tout au plus, pour ceux dotés d'une fonction militaire, de quelques centaines de personnes vivant au milieu de populations amérindiennes beaucoup plus nombreuses. Ainsi, le fort du Détroit, le plus important de tous, comptait-il, avec sa garnison, environ 200 personnes l'été et 400 personnes l'hiver, tandis que vers 1750, 500 colons cultivaient des terres tout autour. Les villages amérindiens des environs immédiats comptaient approximativement 2600 personnes<sup>40</sup>. Bien que provenant de nations diverses, les habitants de ces villages possédaient un conseil commun. Leurs représentants négociaient avec le commandant du fort et pouvaient exiger le renvoi de commis préposés aux pelleteries. Ainsi, au Détroit, voilà qu'un seul marchand, Desnoyers, fixait les prix. Un chef huron adressa cette parole au commandant du fort, Lamothe Cadillac :

Mon père nous vous prions de renvoyer cet homme-là (parlant du Sieur Desnoyers) parce que s'il reste ici, nous ne répondons point de sa personne, nos gens nous ont dit qu'il méprisait notre pelleterie et ne voulait que du castor. Où veut-il que nous en prenions? Nous voulons absolument qu'il s'en aille, rien ne sortira de la maison où il fait la traite et où sont les pelleteries et paquets qu'après que les Français seront arrivés ici avec des marchandises et qu'il leur soit permis de traiter. Quand nous sommes venus ici, le Gouverneur ne nous a pas dit que les marchands seraient maîtres de la marchandise : il nous a menti. Nous demandons que tous les Français traitent ici. Nous vous prions de lui écrire ce que nous vous disons et s'il ne nous écoute pas, nous rejetons sa parole

Cette terre n'est pas à vous, elle est à nous et nous la quitterons pour aller où bon nous semblera sans que personne le puisse trouver mauvais [...]

J'ai parlé pour toutes les nations qui sont ici présentes<sup>41</sup>.

Le personnel des postes devait connaître les langues amérindiennes. Il y fallait, disait l'intendant Hocquart, des « Canadiens instruits des manières des Sauvages par l'habileté de vivre avec eux<sup>42</sup> ».

C'est dire que la présence des postes de traite et des forts des Français à l'intérieur du continent n'a pas transformé ces régions en « Nouvelle-France ». Il en alla de même du côté des Anglais. Certes on peut parler de zones d'influence française ou anglaise. Toutefois, cela ne doit pas empêcher de voir que l'intérieur du continent demeure amérindien tant par le nombre – les Européens sont partout minoritaires – que par la civilisation. Dans les Pays d'En Haut, ce sont

40. R. C. HARRIS, *Atlas historique du Canada, op. cit.*, vol. 1, p. 107.

41. AC-APC MOREAU DE ST-MÉRY, F<sup>3</sup>-2, p. 301-304; AC-APC, C<sup>11</sup> A-18, p. 84-88.

42. D. CASTONGUAY, *Les Montagnais et l'exploitation de la traite de Tadoussac...*, p. 106; P. G. ROY, *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, Mémoire sur les postes du Canada, Québec, Imprimeur du Roi, 1928, p. 323-326.

les Européens qui s'amérindianisent, c'est-à-dire qui s'assimilent aux sociétés autochtones, et non l'inverse. Enfin, les Amérindiens conservent leur souveraineté sur leurs terres et les prétentions en sens contraire des Européens trouvent leur limite dans l'obligation, pour ces derniers, d'obtenir des Amérindiens une autorisation préalable à l'installation de postes sur leurs terres de même que dans la capacité que gardent les Amérindiens de les expulser. Le point de rupture à cet égard fut l'échec de la guerre d'Indépendance de Pontiac au Détroit en 1763, nous y reviendrons.

### *Les Amérindiennes mariées à des Européens : le métissage*<sup>43</sup>

Voyageurs, soldats, coureurs de bois, tous ces hommes quittèrent leur société d'origine pour vivre de façon prolongée en pays amérindien. Les mariages à la mode du pays ont eu vite raison de ces enclaves masculines. Qui plus est, dans les deux sociétés, les mariages soudaient les alliances politiques ou commerciales. Le couple bi ethnique fut partout au fondement de la traite de pelleteries. La Compagnie de la Baie d'Hudson, qui l'a longtemps interdit à ses employés, a dû finalement l'accepter.

Les relations sexuelles prémaritales faisaient partie des mœurs autochtones qui valorisaient la fécondité, non pas la virginité. Par contre, cela excluait le rapt des femmes ainsi que l'apprirent à leurs dépens des Français qui occupaient le fort Philépeaux sur la rivière Servern à la Baie d'Hudson au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les femmes cries qui y étaient séquestrées donnèrent à leurs maris le signal d'attaquer le fort après qu'elles eurent uriné sur les fusils, rendant l'allumage impossible. Huit Français furent tués<sup>44</sup>!

Le mariage à la mode du pays fut donc la norme. Commis, soldats, voyageurs, coureurs de bois versaient généralement une dot à leur belle famille et se mariaient selon les coutumes et les rituels en cours dans la société de leur épouse. Le mari devenait bilingue et s'amérindianisait graduellement. Son mariage l'associait généralement à une parenté prééminente dans le commerce ou le piègeage. L'épouse acquérait et redistribuait dans sa parenté et son village, chaudrons de cuivre, aiguilles, couteaux, les haches, perles, etc., gages de vie facile et de prestige. Par-

43. Pour une grande et magnifique synthèse, à la grandeur de l'Amérique du Nord, lire : GILLES HAVARD, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord 1600-1849*, Paris, Les Indes savantes, 2016 ; également: Claiborne Skinner, *The Upper Country: French Enterprise in the Colonial Great Lakes*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008.

44. S. VAN KIRK, *Many Tender Ties Women in Fur Trade Society 1670-1870*, Norman, University of Oklahoma Press, 1983, p. 25-26, 41. Le fort fut probablement ainsi désigné en l'honneur de Phélypeaux de Pontchartrain alors secrétaire d'État de la Marine et secrétaire d'État de la Maison du Roi de 1690 à 1699.

delà ses liens affectifs, le couple formait une unité aux habiletés complémentaires.

Les maris travaillaient au transport, ce qui exigeait des départs prolongés tandis que les femmes assuraient quotidiennement l'éducation et le bien-être des enfants. Elles produisaient et préparaient également la nourriture et une partie de l'équipement indispensable aux longs voyages de leurs époux : la sagamité ou semoule de blé d'Inde à laquelle on ajoutait souvent le poisson séché, la folle avoine, le pemmican à base de viande séchée de bison et de graisse d'ours, dont la ration des voyageurs était d'une livre et demie par jour<sup>45</sup>. Elles consacraient également beaucoup de temps à la préparation des peaux pour le commerce de même qu'à la confection de vêtements et de mocassins. Il arrivait également que les femmes suivent les hommes dans leurs voyages au terme desquels elles pouvaient vendre le produit de leur artisanat<sup>46</sup>. Dans l'Ouest particulièrement, les brigades de voyageurs étaient souvent suivies de flottilles de canots transportant femmes et enfants. Les femmes préparaient le feu, cuisinaient, réparaient les mocassins qui s'usaient très vite lors des portages et des cordelages, veillaient à l'imperméabilité des canots dont il fallait enduire les coutures et les fentes de gomme d'épinette<sup>47</sup>.

Ces mariages étaient généralement stables et permanents. Les partenaires conservaient leur droit au divorce ainsi que le voulaient les traditions amérindiennes. Le divorce acquit toutefois une fréquence plus élevée qu'il n'en avait dans la tradition autochtone. En effet, lorsqu'ils changeaient de région, ou laissaient la traite pour retourner dans la zone de colonisation, plusieurs hommes abandonnaient leur famille ou encore la confiaient à quelqu'un d'autre plutôt que de quitter ensemble. Femme et enfants « venaient » désormais avec une fonction dans un poste de traite. De retour en zone de peuplement colonial, la plupart des hommes y prenaient femme, de manière définitive, une blanche. Parlant de ces hommes vivant avec les Amérindiennes, les missionnaires de l'époque les qualifiaient de libertins et débauchés puisque ces mariages n'avaient pas été consacrés par l'Église catholique.

La prostitution, qui n'était pas la règle, s'est néanmoins développée dans les postes qui constituaient le terme du voyage entre la colonie et l'intérieur. Ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Compagnie du Nord-Ouest avait-elle pour politique de ne pas avoir de missionnaire à Grand-Portage (ultérieurement Fort William, Ontario), lieu d'arrivée des voyageurs venus de Montréal.

Les mariages d'Amérindiennes et d'Européens reliés à la traite des pelleteries sont à l'origine des communautés métisses. Les enfants étaient fréquemment

45. A. J. RAY, 1974 – *Indians in the Fur Trade: Their Role as Trappers...*, *op. cit.*, p. 130.

46. AC-APC, C<sup>11</sup> A-15, p. 270-271.

47. S. VAN KIRK, *Many Tender Ties...*, *op. cit.*, p. 60-63.

bilingues. Voyageant dans l'Ouest au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le voyageur allemand Johann Georg Kohl écrivit qu'ils avaient généralement deux noms, tel ce La Fleur avec pour nom indien Bimashiwin signifiant « une personne qui marche dans le vent », c'est-à-dire un marin. Habile à la fabrication de calumets, sa squaw brodait avec des piquants de porcs-épics<sup>48</sup>. Le plus souvent, dans le Nord-Ouest, ils parlaient l'athapascan et l'anglais ou le cri et le français, voire une troisième langue étant donné la présence d'Iroquois, d'Abénaquis, de Hurons travaillant à la traite des pelleteries. Ce cosmopolitisme contribua à un brassage des populations et à l'homogénéisation des différences culturelles.

À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, les communautés métisses ont joué un rôle central grandissant dans la traite. Bénéficiant d'une immunité plus grande face aux maladies d'origine européenne, les Métis, de par leur manière d'être et de négocier, leurs motivations, leurs techniques, leur univers symbolique, appartenaient à deux cultures, clé pour la compréhension de l'intérieur des deux univers de civilisation.

### *Les trappeurs et leurs familles*

La chasse et le piégeage en vue de la traite des pelleteries se pratiquaient de l'automne au début du printemps, c'est-à-dire durant la période la plus froide de l'année, celle pendant laquelle la fourrure des animaux est la plus fournie. Les familles se dispersaient généralement par deux ou trois sur des territoires dont elles avaient la possession (et non la propriété) et qu'elles se transmettaient de génération en génération. Les Montagnais l'expriment clairement au gouverneur en 1765 :

Tu sais, mon père, que nous avons chacun notre terrain, nos pères l'ont eu avant nous, ils l'ont laissé à leurs enfants, nous en jouissons aujourd'hui. Pierre ne va pas chasser sur les terres de Jacques, nous le traitons de voleur lorsqu'il a été tendre des chemins de martres ou qu'il a détruit des chaussées de castor sur ce terrain<sup>49</sup>.

Ces droits de possession ne dispensaient pas de l'obligation de redistribuer et d'assister ses voisins en cas de difficultés<sup>50</sup>.

48. J. G. KOHL, *Kitchi-Gami. Life Among the Lake Superior Ojibway*, St. Paul, Historical Society Press, 1985, p. 314-315.

49. CLAUDE-GODEFROY COQUART, Tadoussac, 12 mars 1765 ; copie dactylographiée : Archives du Séminaire des missions étrangères, Québec, Poly. 31, n° 34 ; copie manuscrite : Archives nationales du Canada, RG 10, bob. C-13395, vol. 625, pp. 182548-182552.

50. ANONYME, *Mémoire sur les coutumes et usages des cinq nations iroquoises du Canada*, « Journal étranger », (avril-mai 1762), Paris. Le manuscrit original se trouve dans : AC, APC, C<sup>11</sup> A. 122.fo 290-291.

Sur les territoires, les femmes s'occupaient de la maisonnée et restaient à proximité du campement tandis que les hommes s'en absentiaient parfois pendant plusieurs jours. Elles coupaient le bois, entretenaient le feu, pêchaient, chassaient le petit gibier (lièvres, perdrix, porcs-épics), veillaient sur les enfants, cousaient les vêtements, tressaient les raquettes, etc. Elles apprenaient également à lire et à écrire aux enfants dans les camps d'hiver. Chez les Montagnais à partir de 1767 avec l'introduction des abécédaires et des livres de prières du père Labrosse. De même avec l'introduction de l'écriture syllabique du pasteur James Evans chez les Ojibwés en 1836 et chez les Cris en 1860, et l'écriture syllabique d'Edmund Peck chez les Inuit vers 1870. Avant la scolarisation obligatoire, le taux d'alphabétisation de ces enfants autochtones a probablement été supérieur à celui des enfants euro-canadiens. Les hommes chassaient le gros gibier. À l'aide de pièges, le plus souvent des assommoirs de bois, ultérieurement des pièges en métal, ils capturaient les animaux pour leur fourrure.

Suivaient de longs et nombreux travaux, le plus souvent effectués par les femmes : dépecer l'animal, conserver par séchage ou congélation, cuire la viande, récupérer le gras, gratter, tendre et sécher la peau sur un cadre approprié à chaque espèce. Les peaux étaient alors prêtes pour la vente. Celles destinées aux vêtements et mocassins ou à la babiche, devaient par contre être débarrassées de leurs poils, grattées à fond, huilées avec de la cervelle, ramollies en en brisant les fibres, fumées<sup>51</sup>. La traite, en accroissant la charge de travail liée à la préparation des peaux et en procurant par contre de nouveaux outils et de nouveaux matériaux, a donc modifié les conditions de travail et de vie des femmes amérindiennes.

Tout ce travail, toutes ces précautions ne suffisaient pas. Encore fallait-il se gagner l'esprit tutélaire de ces animaux afin qu'un d'entre eux se donne au chasseur. Chasse et piégeage relevaient à l'univers spirituel. Il fallait rêver de la prochaine chasse et de l'animal, jouer longuement du tambour pour le séduire, lire l'omoplate du caribou pour le localiser, partir en chantant de manière répétitive la courte mélodie apprise en rêve de l'animal dont le chasseur détenait la possession exclusive. Chez les Montagnais et les Naskapis, une seule fois par hiver, en témoignage de respect pour l'animal, le chasseur de caribou portait un vêtement neuf d'une grande beauté, un manteau magnifiquement taillé et décoré par son épouse selon les motifs et les couleurs révélés en rêve au chasseur : doubles-courbes, cercles et

---

51. C. GILMAN, *Where Two Worlds Meet*, St. Paul, Historical Society Press, 1982, p. 40. Le cerveau contient de la lécithine qui lie les molécules d'eau et d'huile ensemble pour rendre le cuir souple et empêcher les bactéries de proliférer et décomposer le cuir (Centre des sciences Montréal, exposition « innovations autochtones »).



losanges fleurs, croix, etc.<sup>52</sup> Pas de chasse à l'ours, l'animal le plus vénéré, sans jeûnes de plusieurs jours et festins, tambour, danses et chants, tatouages. Traité avec vénération, la fumée du tabac devra pénétrer la gueule et les narines de sa dépouille, le filet sous la langue sera ensuite jeté au feu<sup>53</sup>.

De même, pour le castor, sera-t-il bon d'y rêver afin qu'il se donne au chasseur qui ira le piéger à l'aube sans jamais prononcer son nom ni exposer ses plans, faute de quoi le rat musqué le préviendra<sup>54</sup>. Le chasseur fumera d'abord, puis procédera à briser la cabane comme dans son rêve. Il rapportera sa prise dans un sac à dos décoré de perles, de rubans rouges, couleur du castor<sup>55</sup>. De retour au wigwam, le chasseur n'évoquera toujours pas son nom, mais indiquera le nombre de prises par de petits copeaux de bois. Éviscéré, ses entrailles jetées au feu, castor cuira suspendu au-dessus du feu, à un crochet et à une lanière de cuir rouge. Un vieillard donnera au feu un petit morceau de sa viande dans un contenant d'écorce « afin d'apaiser l'esprit de l'animal abattu<sup>56</sup> ». Castor n'aime pas cuire à côté d'un autre animal et il exige d'être servi dans des vaisseaux d'écorce de bouleau cousus de racines d'épinette, avec des côtés relevés, colorés et décorés de divers motifs : gravure de castor, cinq points rouges « signatures de chamane<sup>57</sup> ». Jamais l'on n'utilisera le couteau dans l'écuelle. S'ajoutent encore les prescriptions alimentaires, aux femmes la partie antérieure dont les pattes destinées aux jeunes filles pour l'habileté des mains, aux hommes, l'arrière, la meilleure pièce, la tête, au capitaine ou au petit garçon, futur chasseur, écrit le père Lejeune en 1634<sup>58</sup>. Quant au chien, rien, et surtout par les os<sup>59</sup>.

52. DOROTHY BURNHAM, *To Please the Caribou: Painted Caribou-skin Coats Worn by the Naskapi, Montagnais, and Cree Hunters of the Quebec/Labrador Peninsula*, Toronto, Royal Ontario Museum, 1992; Jean TANGUAY, communication personnelle.

53. LOUIS NICOLAS, *Histoire naturelle des Indes Occidentales*, 1680, Manuscrit, Bibliothèque Nationale, Fr 24225, Fo: 62, 75-78, 95. P. F. X. DE CHARLEVOIX, *Histoire de la Nouvelle-France...*, *op. cit.*, vol. 3, p. 115-119.

54. FRANK G. SPECK, *Myths and Folk-lore of the Timiskaming Algonquin and Timagami Ojibwa*. Canada, Department of mines, Geological survey, Memoir 71, Ottawa, Government printing bureau, 1915, p. 71-72.

55. FRANK G. SPECK, 1977 [1935]. *Naskapi. The savage hunters of the Labrador Peninsula*, Norman University Oklahoma Press, 1977, p. 117.

56. *Ibid.*, p. 124.

57. *Ibid.*, p.114-116.

58. *Relations des Jésuites, op. cit.*, vol. 1, 1634, p. 38.

59. DANIEL CLÉMENT, *Le bestiaire Innu. Les quadrupèdes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 56-57.

## Attitudes et conceptions des Amérindiens

### *Deux logiques économiques différentes*

...nous vismes quelques quatre vingts ou cent Sauvages tout nus, hormis le brayet, qui faisaient tabagie des farines que le dit chevalier [Poutrincourt] avait troqué contre leurs vieilles pannes de pous (car ils ne lui baillèrent que ce qu'ils ne vouloient point<sup>60</sup>)

Le castor constitue le meilleur exemple des différences et de la complémentarité qui ont prévalu lors du commerce entre Amérindiens et Européens. Il a toujours occupé la première place des exportations de pelleteries et il est devenu l'équivalent général :

De par le Roi

Règlement pour la traite de Sauvages par Mr de Tracy

Présentement

Une couverture blanche de Normandie	Six castors	
Un fusil	six.....C	
Un grand capot	trois	C
Un moyen capot	deux	C
Un petit capot	un	C
Deux livres de poudre	un	C
Quatre livres de plomb	un	C
Huit couteaux à manche de bois	un	C
Dix jambettes	un	C
Vingt-cinq alènes	un	C
Douze fers de flèches	un	C
Une couverture à l'Iroquoise	trois	C
Une couverture de ratine	quatre	C
Une barrique de blé d'Inde	six	C
Deux épées	un	C
Deux tranches	un	C
Deux haches	un	C

[...]

En interprétant notre intention sur notre ordonnance du vingt-quatre juillet; présent mois, les échanges ne se feront avec les Sauvages par les Français qu'au prix ci-dessus spécifié

Fait à Québec ce vingt-cinquième juillet 1663<sup>61</sup>

60. MARC LESCARBOT, *Histoire de la Nouvelle-France*, Jean Milot, Paris, 1611, 4 vol., p. 597-598.

61. AC-APC, F<sup>3</sup> 3, Fo 325. Règlement pour la traite des Sauvages par Mr de Tracy.

Mais à quoi la fourrure du castor servait-elle? Contrairement à l'opinion courante, on ne l'utilisait pas pour fabriquer des vêtements, mais plutôt pour en faire du feutre à chapeaux et encore n'utilisait-on à cet effet que le poil court de l'animal. Le travail des chapeliers consistait donc à débarrasser la peau de sa jarre, poil long, apparent et raide, puis à raser le duvet qui était ensuite feutré et lié à l'aide d'une solution d'acide nitrique contenant du mercure. C'est ainsi d'ailleurs que les chapeliers contractaient ce que l'on appelle maintenant la maladie de Minamata. Lewis Carroll a illustré le triste sort des chapeliers avec le personnage du Mad Hatter ou « Chapelier Fou » dans *Alice au Pays des Merveilles*<sup>62</sup>.

Les marchands européens furent rapides à préférer aux peaux des castors fraîchement piégés, les robes d'hiver à la manière du pays. Assemblage d'une dizaine de peaux, celles-ci étaient portées le poil à l'intérieur pour plus de chaleur. Après quelques années, le poil long, usé, finissait par tomber tandis que le duvet s'imprégnait de sueur et de la graisse d'ours dont on s'enduisait le corps; cela le liait et facilitait ultérieurement sa transformation en feutre. Au départ les Amérindiens ne pouvaient comprendre pourquoi les Européens attachaient tant d'importance à ces peaux et pourquoi ils les préféreraient même à des neuves. Aussi trouvaient-ils les Européens bien naïfs de leur donner des couteaux, des miroirs, des chaudrons en échange de vêtements de castor, à leurs yeux, sans valeur. Inversement, les marchands européens jugeaient bien naïfs ces Amérindiens qui cédaient du castor en voie de transformation en feutre pour aussi peu que quelques marchandises de traite. Le père Lejeune en témoigne en 1634 :

Le Castor ou la Bievre se prend en plusieurs façons. Les Sauvages disent que c'est l'animal bien aymé des François, des Anglois, et des Basques, en un mot des Europeans. J'entendois un jour mon hoste qui disoit en se gaussant : Missi picoutau amiscou, le Castor fait toutes choses parfaitement bien : il nous fait des Chaudieres, des haches, des espées, des couteaux, du pain, bref il fait tout. Il se mocquoit de nos Europeans qui se passionnent pour la peau de cest animal, et qui se battent à qui donnera le plus à ces Barbares, pour en avoir; jusques là que mon hoste me dit un jour me montrant un fort beau couteau : Les Anglois n'ont point d'esprit, ils nous donnent vingt couteaux comme celuy là pour une peau de castor<sup>63</sup>

En somme, les membres des deux civilisations attribuaient une valeur d'usage différente au même objet et jugeaient le comportement de leur partenaire selon leurs propres standards. C'est pourquoi, au niveau subjectif, les deux partenaires étaient généralement satisfaits des échanges conclus.

62. L. CARROLL, *Alice's Adventures in Wonderland*, New York, Donald Gray et W. W. Norton co., 1971 [1897], p. 51, n. 2. Je remercie Hélène Paré pour cette information.

63. *Relations des jésuites, op. cit.*, vol. 1, 1634, p. 41

Pour les Amérindiens, les marchandises de traite avaient une valeur d'usage supérieure aux leurs : la chaudière de cuivre cuisait de plus grandes quantités de nourriture que le contenant d'écorce ou de peau, la hache et le couteau de métal s'avéraient plus pratiques que la pierre. Données aux siens ou troquées aux alliés, ces marchandises s'avéraient source de prestige. Les Amérindiens étaient donc prêts à céder leurs vieilles robes, pour ces nouveautés.

Pour les marchands portés par l'expansion du capitalisme commercial, la valeur d'une marchandise tenait à sa valeur d'échange, elle-même subordonnée à la nécessité du profit. En revanche, n'étant que quelques étrangers sur ce continent, ils n'avaient d'autre choix que d'adopter les manières de faire de leurs hôtes, sans toutefois, se plier à toutes les règles de l'économie amérindienne. Impossible pour eux, sans risquer la faillite, d'adhérer à la prescription de l'échange généralisé selon une logique de générosité du don et du contredon fondée sur l'alternance, à long terme de la dette entre tous. Il leur fallut se plier avec générosité aux rituels d'accueil et de départ des chasseurs-trappeurs, tandis que la prescription du profit s'appliquerait à l'essentiel des échanges. Le troc aurait pour limite, non pas les besoins des partenaires, mais leur capacité de payer. Voilà pourquoi la Compagnie de la Baie d'Hudson, de peur que les Amérindiens ne lui « piquent » sa marchandise, vendait au travers d'un guichet. Habitué à tout échanger dans un scénario de surenchère de générosité, les Amérindiens trouvaient leurs partenaires européens bien mesquins de garder des marchandises en réserve et de créer ainsi une rareté fictive.

Les Amérindiens n'acceptaient pas les variations des taux d'échange d'une année à l'autre. En effet, les prix pouvaient varier selon les fluctuations du marché en Europe. Les Amérindiens y virent un signe d'une amitié irrégulière, vacillante, forçant les compagnies à maintenir un taux d'échange relativement constant. La Compagnie de la Baie d'Hudson s'ajusta en jouant sur les mesures de volume, de taille ou de poids : une verge plus courte, une tasse plus petite, le pouce sur la balance... quand baissait le prix de la fourrure ! Un chef Cri réagissait ainsi à ces pratiques en 1743 :

L'année dernière, tu m'as dit d'amener plusieurs Indiens, tu vois que je ne suis pas resté à rien faire ; voici un grand nombre de jeunes hommes venus avec moi, traite-les avec bienveillance ! [...] Dis à tes commis de bien remplir les contenants à mesurer et de ne pas mettre leurs doigts à l'intérieur du rebord [...] donne-nous du bon tabac noir tressé serré et qui ne soit pas sec. Laisse nous le regarder avant de l'ouvrir [...] Les fusils sont de mauvaise qualité ! Nous voulons traiter des fusils légers, faciles à manier, d'une belle forme, avec des platines qui ne gèlent pas l'hiver et des étuis rouges.

Laisse ces jeunes hommes avoir des tresses de tabac à bon compte, des chaudières épaisses et profondes avec des anses solides et une écope qui s'accroche sur le côté. Donne-nous des mesures justes pour les étoffes. Laisse-nous voir l'ancienne mesure. Sois courtois avec nous<sup>64</sup>.

Enfin, les marchands n'allaient pas s'engager à porter assistance militaire à leurs partenaires sans en mesurer les coûts financiers. Bref, malgré les apparences d'un scénario de générosité mutuelle, il était dans la logique des marchands de faire des profits.

Les Amérindiens évaluaient l'utilité et l'efficacité des nouveaux outils, des récipients, des étoffes, ils savaient le travail qu'exigeaient la production et le transport de leurs pelleteries, mais comment mesurer la valeur des marchandises acquises à l'aulne du travail ou de la rareté? Quel geste de générosité associer à l'acquisition d'un miroir, d'une hache, d'un couteau? Très tôt, ils ont obtenu de l'information sur la valeur des marchandises venues d'Europe. Taïnoagny et Domagaya, ces deux Iroquoiens embarqués par Cartier puis ramenés de France à Stadaconé (Québec) en 1535 se sont rendu compte, lors de leur séjour en France, que les marchandises de traite offertes à leurs compatriotes n'avaient que peu de valeur; ils les incitèrent à exiger davantage. Le grand nombre de navires venus traiter dans le Golfe au XVI<sup>e</sup> siècle, eut le même effet. Devant la surenchère, les Montagnais devinrent « fins et subtils » au dire de Champlain<sup>65</sup>: ils attendaient la venue de plusieurs navires avant de commencer la traite! S'il était contraire à la tradition des Amérindiens de marchander – c'était à leurs yeux faire montre de mesquinerie – ils réalisèrent bientôt que telle n'était pas la logique des marchands européens. Partout, ils finirent par tirer parti des rivalités entre marchands ou compagnies.

De la rencontre d'un système fondé sur le don et le contre-don et d'un autre, sur l'accumulation du capital, a donc émergé un modèle mixte s'inspirant des deux traditions.

Nous l'observons dans les rituels des cérémonies de la traite des pelleteries, Retournons à la harangue de l'orateur amérindien adressé au gouverneur à la foire de Montréal:

l'Orateur de l'une de ces Nations se lève, & dit en forme de harangue, « Que ses freres sont venus le visiter, & renouveler en même temps l'ancienne amitié; que le principal motif de leur voyage est celui de procurer de l'utilité des François, parmi lesquels il s'en trouve qui n'ayant ni moïen de trafiquer, ni même assez de force de corps pour transporter des marchandises le long des Lacs, ne pourroient manier de Castors, si ses freres ne venoient eux-

64. Citation tirée de C. GILMAN, *Where Two Worlds Meet*, p. 54, notre traduction.

65. N. PERROT, *Mémoire sur les moeurs, coutumes et religions... op. cit.*, p. 388.

mêmes faire le trafic dans les Colonies Françaises; qu'ils savent bien le plaisir qu'ils font aux habitans du Montreal, par rapport au profit que ces mêmes habitans en retirent; que ces peaux étant estimées en France, & au contraire les marchandises qu'on leur troque étant de petite valeur, ils veulent témoigner aux François l'envie qu'ils ont de les pourvoir de ce qu'ils recherchent avec tant d'empressement. Que pour avoir le moyen d'en apporter d'avantage une autre année, ils sont venus prendre en échange des fusils, de la poudre & des bales pour s'en servir à faire des chasses abondantes, ou à tourmenter les Iroquois, en cas qu'ils se mettent en devoir d'attaquer les habitations Françaises; & qu'enfin pour assurer leurs paroles, ils jettent un collier de porcelaine avec une quantité de Castors au Kichi Okima dont ils demandent la protection, en cas qu'on les vole ou qu'on les maltraite dans la Ville.

Le discours fini, l'Orateur reprend sa place & sa pipe, pendant que l'interprète en explique le contenu au Gouverneur, qui lui répond ordinairement en termes civils, sur tout quand le don gratuit est fort peu. Il leur fait de même un present de peu de chose, ensuite les Sauvages se levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour de préparer à faire l'échange<sup>66</sup>.

Le calumet ayant relié tous et chacun au monde de esprits, l'orateur parle au nom des nations qui l'accompagnent, ses frères. Avec le gouverneur, il renoue l'ancienne amitié. Tous ne sont venus que pour « procurer l'utilité », c'est-à-dire avantager les Français, d'autant qu'il y en a parmi ces derniers qui n'ont ni les moyens ni la « force de corps » pour aller quérir et rapporter le castor. Sa flottille s'amènerait donc dans la colonie française par générosité et compassion pour ceux parmi les Français qui seraient incapables de porter et de manier l'aviron en sens inverse. L'orateur prend en compte l'ensemble des membres de cette société coloniale française, non pas seulement sa jeunesse apte, celle des voyageurs et des coureurs de bois. Si ses frères viennent par un si long et difficile voyage, c'est également par volonté de combler le plaisir des Montréalais d'en tirer profit, sachant à quel point ces peaux sont estimées en France. L'orateur souligne ici la grande valeur des peaux qu'apportent ses frères, de même que sa connaissance de l'appétit français pour le profit, c'est-à-dire la tentation de donner peu et de garder beaucoup. Voilà donc pour la contribution amérindienne. Voilà pour le don aux plans moral, social et matériel: abnégation, altruisme, générosité, compassion, long et dur voyage, castors de grande valeur.

Ensuite l'orateur observe qu'« au contraire les marchandises qu'on leur troque [sont] de petite valeur ». Le « contredon » n'est donc pas à la hauteur du don. Cependant qu'à cela ne tienne, le reproche aux Français de leur courte-vue et de leur pingrerie est ici implicite, ses frères veulent continuer de répondre aux besoins des Français « avec empressement ». Ils ne veulent qu'en faire davantage l'année prochaine. S'ils prennent en échange fusils, poudre et balles, n'est-ce pas

66. LOUIS-ARMAND DE LAHONTAN, *Œuvres complètes, op. cit.*, p. 316-317.

d'abord par altruisme à l'égard des Français : chasser davantage pour rapporter l'année suivante un plus grand nombre de ces peaux estimées en France et pour protéger les habitations françaises des attaques iroquoises. Porteur solennel de ce témoignage, ce collier de porcelaine et ces castors offerts au Kichi Okima (Grand capitaine)<sup>67</sup>, le gouverneur, à qui l'orateur demande protection contre les voleurs et malfaiteurs de la ville. Il faut lire ici aussi, un reproche dissimulé : nous défendons vos habitations contre les ennemis, mais nous sommes exposés à être volés et maltraités dans ces mêmes habitations !

Tout dans ce discours exprime la grandeur du don à l'égard des Français, la faiblesse du retour et en conséquence la dette dont ces derniers sont porteurs dans l'échange et l'alliance. L'orateur tient son discours la veille du rendez-vous sur la place du marché. Son appel à la générosité s'adresse au gouverneur placé en position de débiteur : au tour du chef des Français de resserrer les liens de l'amitié et de la parenté par l'incitation des siens à la prodigalité et la générosité.

Le gouverneur répond brièvement de manière réservée, en termes polis. Lahontan commente : « quand le don est fort peu » ! Cela signifie que le gouverneur n'adhère pas à ce qu'il juge être un discours d'enflure verbale grandiloquente ! Aussi, d'aucune manière reçoit-il la dette proposée. Il n'en croit rien, il la refuse. S'« il leur fait même un present de peu de choses » c'est qu'il juge n'avoir reçu que peu et n'offre pas davantage.

Le lendemain, à la foire, personne n'aura d'obligation morale de générosité à l'égard des Amérindiens. Le marché ne répond-il pas aux règles de l'offre et de la demande, non pas à la dette morale entre les acteurs.

Ce discours évoquait l'obligation des Français à la générosité envers un allié pourvoyeur et protecteur dont ils sont dépendants. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la situation s'inverse, les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent sont dépossédés par la déforestation et l'expropriation, et ceux des territoires de la forêt boréale et de la toundra commercent avec la riche et puissante Compagnie de la Baie d'Hudson. Ils disent avoir passé l'hiver à demi nus, ils évoquent la famine, la nudité, la pauvreté et invoquent la pitié de la part des chefs de poste et gouverneurs. Il ne faut pas donner une interprétation littérale à ces discours. Ceux-ci incitent au soutien mutuel, à la générosité en réponse aux besoins des alliés, non pas à la soumission aux seules règles économiques<sup>68</sup>.

67. LUCIEN CAMPEAU, éditeur, *Monumenta Novae Franciae*, vol. IV, *Les grandes épreuves (1638-1640)*, Montréal, Bellarmin, 1989, p. 38-39.

68. MARY BLACK ROGERS, « Varieties of "Starving" : Semantics and Survival in the Subarctic Fur Trade, 1750-1850 », *Ethnohistory*, 33, n° 4, automne 1986, p. 353-383 ; DENYS DELÂGE

Schématiquement, les rapports sociaux ont emprunté largement à l'Amérique tandis que les rapports économiques, à l'Europe. Plus spécifiquement, les formes de l'échange se sont inspirées des rituels de la surenchère de générosité pour nourrir le lien social, tandis qu'à long terme, les transactions enrichissaient les marchands et plus généralement les sociétés coloniales, tout en appauvrissant relativement les Amérindiens. Au cours des siècles, le processus d'accumulation du capital dans le commerce des pelleteries a toujours échappé aux Autochtones.

### *Les Amérindiens comme vendeurs*

Les Amérindiens livrent dans les postes une grande variété de pelleteries. Le castor vient généralement en tête; son prix pour le castor gras (peau déjà portée), était plus élevé que pour le castor sec (peau neuve), de même que pour le castor capturé l'hiver à fourrure plus dense que celui d'été. Tout le castor et tout le rat musqué étaient destinés à la chapellerie. La seconde catégorie, pour le volume et la valeur, était habituellement celle des peaux de gros mammifères. Les Amérindiens s'en étaient nourris l'hiver et vendaient les peaux pour le cuir. Il s'agissait, selon les régions, de l'original, du loup marin, du caribou. Venaient ensuite les pelleteries de loutre, martre, loup, renard, lynx, raton laveur, ours, etc.

Puisque les prix s'exprimaient en fractions ou en multiples de castors, la qualité des peaux pouvait les moduler, ce qui était source de débats. En situation de concurrence, le trappeur cherchait le meilleur parti, bien que le prix ne fut jamais le seul motif, les allégeances personnelles jouant fortement de même que les considérations plus générales de politique et d'alliance. La compagnie de la Baie d'Hudson se plaignait de voir «ses» Amérindiens négocier à Tadoussac où l'on dénonçait l'association des Montagnais à des marchands rivaux de Trois-Rivières ou de Montréal, alors qu'en cette ville, on se plaignait du détournement du commerce vers la Baie d'Hudson ou encore vers les postes de traite des colonies américaines<sup>69</sup>!

### *Les Amérindiens comme acheteurs*

Il n'y a pas de société qui ait refusé le métal; l'Amérique ne fait pas exception: couteaux, haches, tranches, pointes de flèches, grattoirs, chaudières et chaudrons, aiguilles, hameçons, clous, voilà les principaux produits recherchés et dont l'efficacité

---

ET JEAN-PIERRE SAWAYA, *Les Traités des Sept-Feux avec les Britanniques. Droits et pièges d'un héritage colonial*. Québec, Septentrion, 2001, p. 139-141.

69. ARTHUR . J. RAY, «Indian as Consumers in the Eighteenth Century», dans C. M. Judd et A. J. Ray [dirs], *Old trails and new directions : Papers of the third North American Fur Trade Conference*, Toronto, University Toronto Press, 1980, p. 266-268.



et la durabilité déclassent la pierre, l'os, le bois, l'écorce. Au début des échanges, le métal, occupe la première place; s'y ajoutera bientôt l'arme à feu.

Au cours des premières décennies du contact, toutes les puissances européennes ont interdit la vente d'armes à feu aux Autochtones de peur d'y perdre leur avantage stratégique. Toutefois, la concurrence inter-coloniale a conduit à la vente d'armes à feu, de poudre et de plombs. Les Montagnais du Golfe en firent assez vite l'acquisition au XVII<sup>e</sup> siècle, mais c'est en Nouvelle-Néerlande que ce commerce prit une grande ampleur à partir des années 1640. Peu à peu l'arme à feu déclassa l'arc pour la chasse au gros gibier et à la sauvagine. Ce le fut à des rythmes différents selon les régions. Même pourvus de fusils, l'on chassait encore à l'arc dans le nord du Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

À la guerre, l'arme à feu offrit un avantage décisif: tirs à de plus grandes distances, puissance pour transpercer les armures de bois des adversaires, terreur analogue au tonnerre. Cela donna lieu à une course aux armes à feu et les Amérindiens étaient prêts à payer un bon prix pour en acquérir.

Selon les années et les lieux, on obtenait un fusil aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour deux à quatorze castors. Aucun document d'archives ne fonde la croyance populaire voulant que le prix d'une arme à feu ait été déterminé par le nombre de peaux de castor empilées à la hauteur d'une arme à feu. La longueur moyenne d'un fusil était d'environ 1,20 mètre, les plus courts, 90 centimètres et les plus longs, 1,50 mètre. Si l'on accorde un maximum de 2,5 centimètres d'épaisseur à une peau de castor, il aurait fallu en moyenne quarante-huit peaux pour obtenir une arme. Cependant, si l'on considère l'empilement de peaux pliées en trois « c'est-à-dire à deux plis le poil en dedans » ainsi qu'elles l'étaient quand on les compactait « en paquets de quarante ou cinquante »<sup>70</sup>, c'est seize peaux en moyenne qu'il aurait fallu pour acheter une arme à feu, auquel cas l'image pourrait à la limite être vraisemblable. Les traditions orales, celles des Montagnais, des Inuit et des Canadiens français reprennent toutes cette image pour l'un ou l'autre siècle. Il faut y voir moins une donnée quantitative rigoureuse qu'une représentation symbolique du travail qu'il fallait accomplir pour obtenir cette marchandise convoitée, de même que, probablement, de l'échange inégal.

Une fois que le métal eut remplacé l'os et le bois des principaux outils, l'éventail du troc s'est élargi: les étoffes de laine bouillie, de lin, de coton gagnent en importance et finissent par occuper la première place. Elles sont plus légères et sèchent plus vite que les peaux désormais vendues pour acquérir vêtements, draps, couverts, toile de tente, etc.

---

70. AC-APC, C<sup>11</sup> A-122, p. 309.

En troisième place viennent généralement les aliments. À la farine de blé d'Inde ou maïs acquise des horticulteurs s'ajoute celle de blé, vendue dans les postes à côté des pois, des biscuits de mer (grandes galettes dures de farine et levain à longue durée de conservation), de la mélasse, du lard salé, des épices, des noix, du thé, du sucre.

Le tabac et l'alcool viennent généralement ensuite. C'est un tabac importé du Brésil, vendu dans les postes ; il a graduellement supplanté le tabac local pour pipes et calumets cérémoniels.

L'alcool fit partie des échanges entre Européens et Amérindiens dès les tout premiers contacts : les pêcheurs en trafiquaient dans le golfe du Saint-Laurent au XVI<sup>e</sup> siècle. Bientôt surgirent des accrochages qui conduisirent à la promulgation de nombreuses ordonnances en interdisant la vente. Cela donna lieu en Nouvelle-France à un long conflit entre les marchands et l'évêque de Québec, M<sup>sr</sup> de Laval, qui, à partir de 1660, en interdit la vente sous peine d'excommunication. Toutes les archives parlent d'ailleurs des effets catastrophiques de l'alcool sur les civilisations amérindiennes. Faute de connaître les mécanismes épidémiologiques, premiers responsables de la très forte mortalité qui a frappé les Amérindiens, plusieurs témoins des siècles précédents en ont faussement attribué la plus grande part de responsabilité à l'alcool. Selon eux, les Amérindiens mouraient parce qu'ils buvaient trop. Mais la question s'avère beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le commerce de l'eau de vie n'a jamais constitué le fondement de la traite des pelleteries. On utilisait l'alcool et le tabac comme présents offerts avant la traite plutôt qu'à titre de marchandise. Il est vrai que la forte compétition a accru l'offre d'alcool et que furent nombreuses les exactions de la part de marchands pour subtiliser leurs pelleteries aux trappeurs amérindiens en les enivrant. Cela ne pouvait toutefois pas constituer le fondement d'un commerce stable. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'alcool ne comptait que pour environ 5 % de la valeur des marchandises expédiées de Montréal vers les Pays d'En Haut<sup>71</sup>.

Les Amérindiens utilisèrent l'alcool dans la logique de leur culture. Ils en firent d'abord usage associé à la quête d'états seconds analogues aux rêves et propices, croyaient-ils, à la communication avec le surnaturel. Un observateur anglais a noté que des Iroquois, plutôt que de partager l'alcool, le réservaient à quelques-uns pour une ivresse maximale. À cet égard cela est analogue aux festins

---

71. L. DECHÊNE, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris et Montréal, Plon, 1974, p. 158.

à tout manger pour remercier le maître spirituel de l'animal qui s'est donné au chasseur, l'alcool apparaissant un puissant vecteur de proximité avec les esprits<sup>72</sup>. Les Amérindiens mirent toutefois peu de temps à réaliser l'effet destructeur de l'alcool et à s'opposer à sa consommation. Les archives de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle témoignent de leur volonté d'en contrôler le débit. Ils n'en consomment d'ailleurs que fort peu tant que leur société maintient sa cohésion. L'alcoolisme comme problème social, résulte la désintégration résultant des épidémies, guerres, des expropriations et des déportations.

Dernière catégorie de marchandises, des objets divers, principalement décoratifs : perles, bagues à fausses pierres, boutons, miroirs, peignes de bois ou de corne, galons, vermillon, mouchoirs, savon, sans oublier, les cartes à jouer. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'argenterie de traite devient signe de prestige et les orfèvres de Montréal s'y spécialisent : colliers, bracelets, broches, hausse-cols, boucles, etc. La manière de porter toutes ces parures, de les juxtaposer, de les combiner, le choix des couleurs, tout cela est bien plus amérindien qu'europpéen, et les différences entre nations amérindiennes s'avèrent très grandes.

Retenons enfin deux exemples de recyclage de marchandises de traite désuètes. La chaudière de cuivre brisée sera découpée en morceaux pour fabriquer des couteaux et des pointes de flèche, les gros tessons de céramique deviendront grattoirs pour les peaux. En somme, de la même manière que la peau de castor, produit du travail des Amérindiens, se transforme en un produit de la culture européenne sous forme de chapeaux, les Amérindiens s'approprient les marchandises de traite d'outre-Atlantique dans la logique de leur culture<sup>73</sup>.

Les Amérindiens se sont avérés des acheteurs exigeants. Ils « sont aussi raffinés pour connaître la qualité de l'étoffe que les plus habiles négociants », notait l'Intendant Bégon en 1716, précisant qu'ils prenaient la précaution « de faire brûler le bord d'un échantillon pour en voir la corde »<sup>74</sup>. En plus de surveiller la qualité des marchandises, ils forcèrent les marchands à adapter celles-ci à leurs goûts et à leur mode d'utilisation. Cela conduisit les marchands à s'approvisionner auprès de manufacturiers européens qui se spécialisèrent dans la production de marchandises destinées aux Amérindiens. Ceux-ci préféraient les draps d'Angleterre, les haches de Biscaye en Espagne, le fil de Hollande, les perles de verre (appelées rasade) d'Italie, le vermillon de Chine. L'odeur et le goût du tabac du Brésil leur

72. D. DENTON, « A Brief Description of New York: formerly called New-Netherlands », dans J. Cornell [dir.], *Historic Chronicles of NewAmsterdam, colonial New York and Early Long Island*, 2<sup>e</sup> édition, New York, Historical Publications series # 36, 1968, p. 7.

73. C. GILMAN, 1982 – *Where Two Worlds Meet...*, op. cit. p. 81-86.

74. AC-APC, C<sup>11</sup>A-36, p. 15.

plaisaient davantage que ceux du tabac de Virginie<sup>75</sup>. Les marchands devaient soit importer de ces endroits, soit faire des copies acceptables. Quand ils ne pouvaient pas obtenir d'Europe les produits aptes à satisfaire leur clientèle, les marchands en commandaient, sur place, aux artisans de la colonie et veillaient à ce qu'ils soient adaptés aux goûts des Amérindiens : vestes aux manches détachables, orfèvrerie, etc. Pour les outils de métal, les Amérindiens préféraient souvent ceux que les forgerons des postes fabriquaient spécifiquement pour eux et ils s'attendaient également à ce que ceux-ci réparent leurs armes à feu. Cependant, dans la mesure où la plupart ne voyaient le forgeron qu'une fois l'an à l'occasion du voyage de traite, ils exigeaient des armes résistantes. Ils les voulaient en outre légères, adaptées au froid et ils exigeaient que la poudre et les pierres à feu soient de première qualité.

Il en était de la qualité comme des prix, les Amérindiens ayant l'habitude de tirer le meilleur parti de la volonté de commercer des marchands. Les plaintes des Amérindiens concernant la piètre qualité des marchandises de traite masquaient souvent une tactique pour obtenir celles-ci à meilleur prix. C'est ainsi que vers les années 1730-1755, les Amérindiens reprochaient aux Français la mauvaise qualité de leurs écarlatines (couvertes de couleur rouge) par comparaison à celles des Anglais, forçant les premiers à copier les seconds. À la même époque toutefois, les Amérindiens de la Baie d'Hudson adressaient le même reproche à leur partenaire anglais qu'ils amenèrent à copier les produits<sup>76</sup> ! Bref, l'Amérindien reproduisait le même scénario à la vente de ses pelleteries comme à l'achat de marchandises européennes.

## Interdépendance et dépendance

Au départ, ni les Amérindiens ne pouvaient produire le fer, ni les Européens ne pouvaient chasser et trapper à la place des Amérindiens<sup>77</sup>. Le métal, l'arme à feu, les étoffes, les perles ont rendu la vie plus facile aux Amérindiens qui ont intégré ces nouveautés dans la logique de leurs cultures. Le maintien d'activités de subsistance parallèles à celles de la traite a favorisé une intégration graduelle de même que la résilience aux fluctuations du marché. Les Amérindiens se sont révélés des acheteurs exigeants et des vendeurs avisés. Ils ont su profiter de la rivalité entre marchands, compagnies et puissances européennes.

75. M. GUITARD, *Des fourrures pour le Roi...* *op. cit.*, p. 68.

76. A. J. RAY, « Indian as Consumers in the Eighteenth Century », dans C. M. Judd et A. J. Ray [dirs.], *Old trails and new directions*, 1980, p. 266-268.

77. FRANCIS D. et T. MORANTZ, *La traite des fourrures dans l'est de la Baie James...* *op. cit.*, p. 227-233.

Au nord, l'économie de subsistance de chasseurs-cueilleurs fut graduellement réorientée vers le marché. Pour obtenir le contenant de cuivre, les outils de métal, les aiguilles, les hameçons, les étoffes, la poudre, la porcelaine, etc., bref pour tout ce qu'il y avait de nouveau, il fallut désormais des pelleteries et principalement du castor. L'offre européenne reposait sur une vaste gamme de produits, tandis que du côté amérindien c'était presque exclusivement les pelleteries, le castor principalement pour lequel la demande est constamment très forte en Europe. L'observation vaut également pour les sociétés horticoles moins vulnérables du sud, qui ne pouvaient acquérir des marchandises européennes qu'avec du castor et autres pelleteries. Retenons ici le témoignage du père Charlevoix qui remarque le recul des cérémoniels et l'arrivée des « grandes destructions », en d'autres mots, de la surchasse.

Il paroît que les Sauvages du Canada ne les [castors] molestoient pas beaucoup avant notre arrivée dans leur Pays. Les peaux de castors n'étoient pas celles, dont ces peuples faisoient plus d'usage pour se couvrir, et la chair des ours, des élans, et quelques autres bêtes fauves leur sembloit apparemment meilleure, que celle des castors. Ils les chassoient néanmoins et cette chasse avoit son tems et son cérémonial marqué; mais quand on ne chasse, que pour le besoin, et que ce besoin est borné au pur nécessaire, on ne fait pas de grandes destructions; aussi, lorsque nous arrivâmes en Canada, nous y trouvâmes un nombre prodigieux de ces amphibies<sup>78</sup>.

Les mécanismes furent les mêmes pour les horticulteurs tels les Iroquois, les Hurons, avec cependant une intensité bien plus grande parce qu'il s'agissait de confédérations ennemies. L'acquisition d'armes s'avéra décisive et exerça une pression supplémentaire sur la prédation, faisant disparaître le castor dès les années 1640-1660. La guerre se poursuivit dans tout le Nord-Est jusqu'à la Grande Paix de Montréal de 1701. L'on ne peut réduire ce long conflit armé aux seuls mobiles économiques, les terribles épidémies et la nécessité de remplacer les morts y ayant fortement contribué. Néanmoins, toujours l'on observe la surchasse, la disparition de la ressource et la nécessité d'élargir les territoires d'approvisionnement. Lors des négociations préliminaires à la Grande Paix de Montréal, les ambassadeurs des nations alliées des Français ont souligné leurs difficultés à assumer des dettes et à offrir de généreux présents à cause de la surchasse des castors et désormais de leur rareté. Ils dirent encore « nous avons détruit et mangé toute la terre. Il y a peu de castors présentement<sup>79</sup> ».

78. P. F. X. DE CHARLEVOIX, *Histoire de la Nouvelle France...*, vol. 3, p. 104, 97.

79. CLAUDE-CHARLES BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, vol.4, 203-204; voir aussi p. 221-222.

Avec le temps, si colons et coureurs de bois pouvaient s'initier à la chasse et au piégeage, cependant, il n'en allait pas de même de la métallurgie qui reposait sur une technologie complexe. Les Amérindiens se sont débrouillés en achetant le plomb brut pour ensuite, avec des moules, fabriquer des plombs pour la chasse ou encore ont-ils exigé la présence de forgerons pour apprendre à travailler le fer, à réparer les armes à feu. Mais leur civilisation ne disposait pas de la technologie pour produire fer et armes à feu. À cet égard, l'Europe jouissait d'une supériorité. À celle-ci se superposait une seconde, bien plus déterminante et bien plus terrible associée à la catastrophe démographique résultant de l'unification microbienne du monde avec les grandes « découvertes » : la vulnérabilité des populations autochtones aux maladies venues des d'Eurasie. Ensuite, les pouvoirs coloniaux étaient issus de métropoles populeuses soumises à un pouvoir politique centralisé et puissant.

Les vastes alliances amérindiennes ne concentraient ni le pouvoir politique ni le pouvoir militaire et qui plus est, leurs populations étaient vulnérables aux épidémies nouvelles. Compagnies et États coloniaux ont irrémédiablement occupé une place centrale, hégémonique, dans les réseaux de traite. Voyons : les Montagnais longtemps maîtres de la traite de Tadoussac et capables de bloquer la pénétration des étrangers vers leur réseau de commerce vers les Grands Lacs et la Baie d'Hudson en ont finalement perdu le contrôle aux dépens des Français établis à Québec. De même les Iroquois, nous l'avons souligné, ont-ils longtemps fermé l'accès des Britanniques aux Grands Lacs, mais durent-ils s'y résigner en 1725 avec la construction du Fort Oswego sur le lac Ontario. Dans les Pays d'En Haut, les Premières Nations négociaient, à titre non pas de sujets, mais d'alliés, les conditions de la présence, sur leurs terres, des commerçants franco-canadiens (principalement) des postes de traite et des forts. C'est le roi qui offrait annuellement des présents à ses hôtes, non pas l'inverse. Le père Charlevoix qui souhaitait voir la colonie française développer la pêche plutôt que la traite des pelleteries, n'écrivait-il pas : « que les Sauvages, naturellement fiers sont devenus insolens depuis qu'ils se voyent recherchés. La pêche pourroit bien plus enrichir le Canada, que la chasse on n'y dépend point des Sauvages<sup>80</sup> ». Tout a basculé avec le traité de Paris de 1763 par lequel la France cédait la Nouvelle-France à la Grande Bretagne, les troupes victorieuses devant prendre possession des forts et des postes de traite de l'intérieur du continent. En laissant les Français s'implanter parmi eux, pour la traite des pelleteries, les Premières Nations avaient mis en jeu leur souveraineté. Certes, Pontiac conduisit-il une Guerre d'Indépendance, mais il ne put empêcher l'entrée des troupes britanniques dans les forts et les postes. Certes, les Britanniques ne firent que remplacer les Français, mais bientôt délogés au sud

---

80. P. F. X. DE CHARLEVOIX, *Histoire de la Nouvelle-France...*, *op. cit.*, vol. 3, p. 143.

par les Américains, le territoire s'ouvrait à l'expropriation. Il en fut de même, bien que plus tardivement, au Canada, dans les zones agricoles. La traite des pelleteries s'est prolongée longtemps au Nord pour reculer au XX<sup>e</sup> siècle, devant la coupe du bois, les mines et les barrages sans évidemment disparaître totalement.

## Conclusion

La traite a mis en présence des partenaires issus de deux civilisations. Dans un contexte de mutuelle dépendance, les adaptations et les inventions furent multiples : logique de l'échange, du don et du contredon, logique de l'économie de marché, transformation des mécanismes de la dette, apprentissage graduel et réciproque des règles de l'Autre, métissage biologique et culturel, réinterprétations culturelles, émergence d'un nouveau peuple, les Métis. Néanmoins, lentement, graduellement, une économie de marché s'est imposée, un pouvoir politique colonial s'est infiltré, graduellement les rapports à la nature ont changé, la surchasse a fait reculer les animaux et de manière emblématique, le castor qui vint près de disparaître du continent vers 1930.

La traite aura favorisé la pénétration étrangère du territoire amérindien et celle-ci s'est financée à même la traite. « Le castor fait tout », disait Paul Lejeune<sup>81</sup>, il fait circuler les navires, fait venir colons, soldats, marchands et missionnaires, il permet de construire les villes et les forts. Bref, les empires coloniaux se bâtissent sur le castor et, par-delà, sur le travail de ceux qui le capturent. En somme, à long terme la traite a modifié le rapport de force entre civilisations aux dépens des Amérindiens. Ceux-ci perdront peu à peu leur autosuffisance et plusieurs nations verront s'épuiser les ressources de leurs territoires. Ce n'est toutefois qu'avec la colonisation et l'exploitation forestière, c'est-à-dire avec l'accaparement du sol, que l'on assistera, d'abord dans les régions méridionales et, ultérieurement, de façon généralisée, à l'expropriation des Amérindiens.

Du côté autochtone, la mémoire de la traite des pelleteries ne retient pas la dimension économique pour explication centrale, mais plutôt la dépossession et la mort : faire mourir le castor, c'est faire mourir l'Amérindien. Voyons. Dans un récit, Gluskap, le héros culturel des Micmacs, donna en présent une peau de

---

81. *Relations des Jésuites*, Montréal, *op. cit.*, vol. 1, 1634, p. 41; MARIE DE L'INCARNATION, (Mère M. GUYARD), *Correspondance de Marie de l'Incarnation (1599-1672)*, G. Oury, (éd), Solesme, Abbaye Saint Pierre, 1971, p. 637; CHRESTIEN LECLERC, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, Paris, Amable Auroy, 1691, p. 477.

fouurrure à un jeune garçon Muspusye'genan<sup>82</sup>. Le jeune la confia à son frère pour la transporter. Au fur et à mesure qu'ils avancèrent, la peau devint plus grande et plus lourde jusqu'à ce qu'il ne puisse plus la déplacer. Alors, Muspusye'genan la prit, mais dût bientôt s'arrêter; il dit à son frère: «Tu restes ici et tu démarres une entreprise de pelleteries avec cette peau. Je ne peux la transporter plus loin, dit-il. Son frère est demeuré là<sup>83</sup>». Dans cette série de récits, le thème de la traite des pelleteries revient avec les personnages de Loutre (masculin) et de Lièvre, l'hôte maladroit qui trompe et vole Loutre de toutes les manières. Loutre, furieux, poursuit Lièvre qui prend la forme d'un «grand gentleman» vêtu de blanc et qui marche le long de la véranda de sa maison. Loutre ne le reconnaît pas et demande à ce «gentleman» s'il a vu Lièvre. Malgré la réponse négative, Loutre a des doutes en voyant que l'homme a des pieds de lièvre, mais ce dernier le berne encore avec du pain et du vin. Loutre poursuit sa course, mais revient à la maison jurant de ne plus se faire prendre encore, d'autant qu'il voit les pistes de Lièvre qui vient de se sauver. Lièvre atteint une baie et saute sur une île minuscule ne pouvant contenir qu'une seule personne et il veut alors devenir un grand guerrier. Lorsque Loutre atteint la rive, il voit un gros navire à l'ancre et «le grand gentleman vêtu d'un complet blanc, marchant sur le pont du navire<sup>84</sup>». Loutre crie: «Tu ne peux plus me duper maintenant. C'est toi l'homme!<sup>85</sup>». Loutre nagea jusqu'au navire pour y monter et tuer Lièvre, mais le «grand gentleman» dit aux marins: «Tuez-le! Il vaudra beaucoup d'argent en France<sup>86</sup>».

Dennis Delage

82. SPECK, FRANK G., «Some Micmac Tales from Cape Breton Island». *The Journal of American Folklore*, vol 28, n° 107, janvier-mars. 1915, p. 61.

83. *Ibid.*, p. 61. Notre traduction.

84. *Ibid.*, p. 66. Notre traduction de: «the big gentleman in a white suit walking on the deck»; il en va de même pour la suite du récit.

85. *Ibid.*, p. 66.

86. *Ibid.*, p. 66.